

Concours
Professeur des écoles

CRPE
2021

Français

4^e édition

Toute la discipline en un seul volume

Le manuel complet pour réussir l'écrit

- Méthodologie détaillée
- Autoévaluations
- Tous les savoirs disciplinaires et didactiques associés
- 500 QCM et exercices d'application
- 150 entraînements types concours
- Annales 2019 corrigées

**OFFERT
en ligne**

• Annales 2020

M. Loison (dir.)
C. Coffin, C. Dolignier
I. Olivier, M. Verrier

Vuibert N°1
DES CONCOURS

Français

Le manuel complet pour réussir l'écrit

Ouvrage dirigé par **Marc Loison**

*Docteur en histoire de l'éducation et sciences de l'éducation,
Maître de conférences honoraire en histoire contemporaine de l'université d'Artois,
Ancien conseiller pédagogique chargé de mission académique pour l'éducation prioritaire*

Clarisse Coffin

Professeure certifiée de lettres en INSPE, académie de Créteil

Catherine Dolignier

*Professeure agrégée de lettres en INSPE, académie de Créteil,
titulaire d'un doctorat en sciences de l'éducation*

Isabelle Olivier

Maître de conférences en lettres en INSPE, académie de Lille

Matthieu Verrier

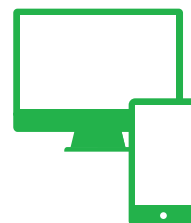
Professeur agrégé de lettres en INSPE, académie de Versailles

Avec la collaboration de Danièle Adad, enseignante maître-formateur ;
Danièle Dubois, professeure agrégée de lettres ; Guy Houbron, inspecteur de l'Éducation nationale honoraire ; Isabelle Pasquier, professeure certifiée de lettres ;
Armelle Vautrot, professeure certifiée de lettres.

OFFERT pour réussir votre CRPE

Téléchargez :

- un sujet corrigé de la session 2020 pour vous mettre dans les conditions de l'épreuve ;
- les repères de progression et les attendus de fin de cycle pour l'étude de la langue aux cycles 2 et 3.



Adresse : [www.Vuibert.fr/site/208818](http://www.vuibert.fr/site/208818)

ISBN : 978-2-311-20881-8

Conception et réalisation de la couverture : Delphine d'Inguibert et Valérie Goussot – Conception de l'intérieur : Bleu T – Composition : Emili Lorient



La loi du 11 mars 1957 n'autorisant aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Le « photocopillage », c'est l'usage abusif et collectif de la photocopie sans autorisation des auteurs et des éditeurs. Largement répandu dans les établissements d'enseignement, le « photocopillage » menace l'avenir du livre, car il met en danger son équilibre économique. Il prive les auteurs d'une juste rémunération. En dehors de l'usage privé du copiste, toute reproduction totale ou partielle de cet ouvrage est interdite. Des photocopies payantes peuvent être réalisées avec l'accord de l'éditeur.

S'adresser au Centre français d'exploitation du droit de copie : 20, rue des Grands-Augustins, F-75006 Paris. Tél. : 01 44 07 47 70

© Vuibert – août 2020 – 5, allée de la 2^e DB – 75015 Paris

Site Internet : <http://www.vuibert.fr>

Avant-propos

La maîtrise des savoirs enseignés et une solide culture générale sont la condition nécessaire de l'enseignement. Elles permettent aux professeurs des écoles d'exercer **la polyvalence propre à leur métier** et d'avoir une vision globale des apprentissages, en favorisant la cohérence, la convergence et la continuité des enseignements. C'est la raison pour laquelle on attend du futur professeur des écoles que vous souhaitez devenir qu'il maîtrise parfaitement les savoirs disciplinaires et leur didactique ainsi que la langue française dans le cadre de son enseignement. Ce sont ces deux objectifs que le présent ouvrage s'est fixés. Vous le découvrirez par vous-mêmes en le parcourant au fur et à mesure de vos apprentissages, révision ou réactivation de connaissances.

Dans la continuité de ces objectifs clairement affichés dans le référentiel de compétences des professeurs des écoles, je souhaiterais attirer votre attention sur quelques points majeurs à respecter dans le cadre de la préparation de l'épreuve d'admissibilité de français du CRPE que ce manuel aborde en détail.

Insistons tout d'abord sur le fait que la **maîtrise de la langue est une compétence essentielle pour tout professeur**. Pour enseigner la lecture et l'écriture aux enfants, pour développer leurs compétences orales et écrites, les candidats doivent d'abord faire preuve de leur propre compétence dans ce domaine.

La première partie de l'épreuve de français est une manière de montrer qu'on dispose des connaissances et des capacités nécessaires pour apprécier les besoins des élèves. En ce sens, la composition demandée fait elle aussi partie des compétences professionnelles attendues. Pour cela, il importe de lire et d'écrire, de s'exercer, de s'entraîner.

La deuxième partie de l'épreuve est exigeante mais elle reste à la portée de **tous les candidats** quelle que soit leur formation antérieure. Il suffit de bien gérer ses acquis, de les réactualiser, et bien sûr de s'astreindre à une préparation rigoureuse. Il est donc vivement conseillé de ne pas négliger cette partie qui prend peu de temps. L'épreuve ne porte que sur des connaissances de base et tout s'apprend. C'est donc bien la partie la plus facilement accessible de l'épreuve de français. Même si on pense avoir les connaissances fondamentales nécessaires, il est important de vérifier qu'elles sont bien mémorisées. Pour ce faire, les nombreux exercices et corrigés proposés dans cet ouvrage devraient être utiles aux candidats qui n'ont pas eu l'occasion de faire de la grammaire depuis le collège.

Dans la troisième et dernière partie de l'épreuve, le futur professeur des écoles ne doit pas hésiter à porter un jugement argumenté sur les propositions didactiques faites, montrant ainsi sa **capacité d'analyse et sa faculté à se projeter dans le quotidien de la classe**. Cette capacité à faire des choix argumentés en rapport avec des objectifs clairement définis est au cœur du métier d'enseignant. Pour être capable d'effectuer une analyse didactique réfléchie et argumentée, de faire preuve de bon sens et de proposer des démarches et situations pédagogiques adaptées au niveau et besoins des élèves, on mesure ici toute l'importance de s'appuyer sur les stages effectués dans les classes dans le cadre de la première année de formation MEEF mais aussi de connaître parfaitement **les programmes de l'école primaire et le socle commun de compétences, de connaissances et de culture**.

Marc Loison

Maître de conférences honoraire

Docteur en histoire de l'éducation et sciences de l'éducation

Directeur de l'ouvrage

Sommaire

Comment aborder le CRPE ?	9	2. Présentation de l'ouvrage	17
1. Quelques éléments sur le CRPE	9	3. Préparation du candidat	17
A. Conditions de diplôme requises	9	4. Analyse des questions déjà tombées au CRPE	20
B. Qualifications requises	10		
C. Contenu des épreuves	10	Définitions, formes et fonctions de la grammaire	22
2. Les orientations ministérielles de 2018	12	1. De quelle grammaire parle-t-on ?	22
A. Priorité n° 1 : former de bons lecteurs	13	A. Un constat	22
B. Priorité n° 2 : enseigner explicitement la grammaire et le vocabulaire	13	B. Qu'entend-on par grammaire ?	22
3. Le métier de professeur des écoles	14	C. Depuis quand la grammaire est-elle enseignée, sous quelle forme et pour quelle fonction ?	23
A. Compétences générales exigées	14	2. Les apports de la linguistique à l'analyse grammaticale	24
B. Des outils Vuibert au service de la formation professionnelle	14	3. Les apports méthodiques : comprendre les manipulations transformationnelles pour analyser et s'autoévaluer	26
C. Spécialisations et perspectives de carrière	15		
Méthodologie et conseils	16		
1. Cadrage de l'épreuve	16		

PARTIE 1 Grammaire de phrase

1. Classer un mot ou un groupe de mots		SAVOIRS ET PRATIQUES DIDACTIQUES	72
SAVOIRS DISCIPLINAIRES	28	1. Définir ce qu'est le sens d'une phrase avec les élèves	73
1. La classe ou la nature d'un mot	30	2. L'approche des groupes syntaxiques dans la phrase	75
A. Les mots variables	31	3. Les types de phrases	77
B. Les mots invariables	38	ENTRAINEMENT À L'ÉPREUVE	79
2. Les classes de certains groupes de mots à l'intérieur d'une phrase	40		
A. Les expansions du nom	40	3. Les fonctions dans la phrase	
B. Les expansions de l'adjectif	41	SAVOIRS DISCIPLINAIRES	82
SAVOIRS ET PRATIQUES DIDACTIQUES	45	1. Les fonctions distribuées par le verbe	85
1. Le classement de mots par les élèves	46	A. Le sujet du verbe	85
2. Les manipulations linguistiques	48	B. Les compléments	87
A. La substitution ou le remplacement	49	2. Les compléments distribués par le nom	96
B. Le déplacement	49	A. L'épithète	96
C. L'addition	50	B. Le complément du nom	97
D. La suppression	50	3. Les compléments distribués par l'adjectif	98
ENTRAINEMENT À L'ÉPREUVE	52		
2. La phrase et ses constituants		SAVOIRS ET PRATIQUES DIDACTIQUES	101
SAVOIRS DISCIPLINAIRES	60	1. Le sujet du verbe	103
1. La phrase de base	62	2. Les compléments du verbe	105
2. Le groupe verbal	63	3. Les compléments de phrase	106
- Typologie des verbes selon leurs constructions	64	A. Les compléments circonstanciels dans le domaine scolaire	106
3. La phrase non verbale	64	B. Les compléments circonstanciels dans les programmes	108
4. Les types et les formes de la phrase	65	C. Comment cette notion est-elle abordée du cycle 2 au cycle 3 ?	108
A. Les types de la phrase	66	ENTRAINEMENT À L'ÉPREUVE	111
B. Les formes impersonnelle, emphatique et passive de la phrase	67		
5. La phrase simple et la phrase complexe	67		

4. Les propositions dans la phrase complexe

SAVOIRS DISCIPLINAIRES	120
1. L'organisation de la phrase, le découpage en propositions	123
2. La proposition indépendante	125
3. Les propositions principales et subordonnées	126
4. Les propositions subordonnées relatives	127
5. Les propositions subordonnées conjonctives complétives	129
6. Les propositions subordonnées conjonctives circonstancielles	130
A. Les propositions circonstancielles de temps	130
B. Les propositions circonstancielles de cause	131
C. Les propositions circonstancielles de conséquence	131
D. Les propositions circonstancielles de but	131
E. Les propositions circonstancielles de concession	132
F. Les propositions circonstancielles de comparaison	132
G. Les propositions circonstancielles de condition	132
7. Les propositions subordonnées infinitives	133
8. Les propositions participiales	133
9. Les propositions interrogatives indirectes	134
10. Les propositions incises	134
SAVOIRS ET PRATIQUES DIDACTIQUES	139
1. La phrase complexe par juxtaposition ou coordination	140
2. La phrase complexe par subordination	140
ENTRAINEMENT À L'ÉPREUVE	142

5. Le verbe : conjugaison et emplois des temps

SAVOIRS DISCIPLINAIRES	151
1. Les différentes catégories de verbes	156
A. Être	156
B. Avoir	157
C. Les verbes d'état	157
D. Les verbes pronominaux	157
E. Les verbes transitifs	158
F. Les verbes intransitifs	159
G. Les verbes impersonnels	159
H. Les constructions impersonnelles	159
2. Les voix	160
A. La voix pronominale	160
B. La voix active	160
C. La voix passive	161
3. Le mode indicatif	162
A. Conjugaison et emploi des temps simples	162
B. Conjugaison et valeur des temps composés de l'indicatif	170
C. L'accord des participes passés	173
4. Les autres modes	175
A. Les modes personnels	176
B. Les modes non personnels	179
SAVOIRS ET PRATIQUES DIDACTIQUES	185
1. La reconnaissance du verbe	186
2. La reconnaissance du verbe comme classe de mot	187
3. Variation chronologique du verbe	187
4. La conjugaison	189
ENTRAINEMENT À L'ÉPREUVE	192

PARTIE 2 Grammaire textuelle et analyse du discours

6. L'énonciation

SAVOIRS DISCIPLINAIRES	205
1. Les éléments constitutifs de la situation d'énonciation	208
2. Des énoncés distincts	208
3. Les énoncés ancrés ou coupés de la situation d'énonciation	209
A. Les énoncés ancrés dans la situation d'énonciation	209
B. Les énoncés coupés de la situation d'énonciation	211
C. Comparaison entre les deux types d'énoncés	212
D. Deux systèmes de temps	213
E. La présence de situations d'énonciation différentes dans un même texte	213
ENTRAINEMENT À L'ÉPREUVE	218

7. Le discours rapporté

SAVOIRS DISCIPLINAIRES 223

1. Le discours direct 225
2. Le discours indirect 225
3. Le discours indirect libre 227
4. Le discours narrativisé 227

SAVOIRS ET PRATIQUES DIDACTIQUES 231

ENTRAINEMENT À L'ÉPREUVE 235

8. Chaîne anaphorique, anaphores nominales et pronominales

SAVOIRS DISCIPLINAIRES 239

1. Les anaphores nominales 241
 - A. Reprendre sans apporter d'information nouvelle 241
 - B. Reprendre en apportant une information nouvelle 242
 - C. Reprendre en exprimant un jugement 242
2. Les anaphores pronominales 243
 - A. Les pronoms personnels de la troisième personne du singulier et du pluriel 243
 - B. Le pronom neutre «le» ou «l'» 243
 - C. Les pronoms adverbiaux «en» et «y» 244
 - D. Les pronoms démonstratifs 244
 - E. Les pronoms possessifs 244
 - F. Les pronoms numéraux 244

- G. Les pronoms interrogatifs 244
- H. Les pronoms relatifs 245
- I. Certains pronoms indéfinis 245

SAVOIRS ET PRATIQUES DIDACTIQUES 248

ENTRAINEMENT À L'ÉPREUVE 251

9. Les éléments qui organisent le texte

SAVOIRS DISCIPLINAIRES 255

1. Définition 258
 - A. La présentation d'un texte et la ponctuation 258
 - B. Le rôle organisateur des systèmes de temps 258
 - C. Le rôle organisateur de la chaîne anaphorique 258
2. La progression thématique 259
 - A. La progression à thème constant 259
 - B. La progression linéaire 259
 - C. La progression à thème dérivé ou éclaté 259
3. Les connecteurs 260
 - A. Les connecteurs logiques 260
 - B. Les connecteurs temporels 260
 - C. Les connecteurs spatiaux 260

SAVOIRS ET PRATIQUES DIDACTIQUES 265

ENTRAINEMENT À L'ÉPREUVE 269

PARTIE 3 Système phonologique et orthographe

10. La phonologie

SAVOIRS DISCIPLINAIRES 274

1. Phonétique et phonologie 276
2. L'alphabet phonétique international (API) 277

SAVOIRS ET PRATIQUES DIDACTIQUES 279

ENTRAINEMENT À L'ÉPREUVE 285

11. Orthographe

SAVOIRS DISCIPLINAIRES 291

1. La complexité de l'orthographe française 294
 - A. Une orthographe mixte reposant sur deux principes 294
 - B. L'absence de transparence 294
 - C. Les spécificités de l'orthographe française 297

- D. La réforme de l'orthographe 298
2. Les accords 302
 - A. L'accord dans le groupe nominal 302
 - B. L'accord dans la phrase 303
3. L'homonymie grammaticale 310
 - A. Analyse 310
 - B. Remédiation 310

SAVOIRS ET PRATIQUES DIDACTIQUES 323

1. Principes 325
2. Propositions didactiques 326
 - A. Type 1: La séquence d'orthographe 326
 - B. Type 2: La phrase du jour 327
3. Application 328
 - A. Le concept de pluriel dans le groupe nominal au cycle 2 328
 - B. La graphie des formes verbales en /E/ au cycle 3 329

ENTRAINEMENT À L'ÉPREUVE 332

PARTIE 4 Lexique

12. Origine, évolution et formation des mots

SAVOIRS DISCIPLINAIRES

1. Définitions générales	344
2. Origine et formation du lexique	344
A. Le lexique hérité	345
B. Le lexique emprunté	347
C. Le cas des doublets	349
D. La dérivation	349
E. La composition	354
F. Troncation, siglaison, acronymie et mots-valises	355

SAVOIRS ET PRATIQUES DIDACTIQUES

1. La formation des mots dans les programmes officiels	362
A. Au cycle 1	362
B. Au cycle 2	362
C. Au cycle 3 (CM1 et CM2 uniquement)	363
2. Mieux lire grâce à la maîtrise de la morphologie (cycle 3)	364
3. Jouer avec les mots pour s'approprier les procédés sémantiques (cycle 2)	366

ENTRAINEMENT À L'ÉPREUVE

13. Rapports entre les mots, champs de signification du mot

SAVOIRS DISCIPLINAIRES

1. Les relations de sens entre les mots	378
A. L'hyperonymie	378
B. La synonymie et l'antonymie	379
C. L'homonymie	381
D. La paronymie	382
E. Le champ lexical	383
2. Les champs de signification du mot	384
A. La polysémie et le champ sémantique	384
B. Le rôle de la syntaxe	385
C. Connotation et registres de langue	386
D. L'autonymie	387
E. Quelques procédés stylistiques d'extension du sens	387

SAVOIRS ET PRATIQUES DIDACTIQUES

1. Rappel des programmes et des attendus de fin d'année	393
A. Au cycle 1	393
B. Au cycle 2	394
C. Au cycle 3 (CM1 et CM2 uniquement)	394
2. Observer les relations de sens entre les mots par des manipulations	395
- Analyse du rôle sémantique de l'adjectif par la manipulation d'antonymes dans un texte (cycle 3)	395
3. Observer le fonctionnement poétique d'un texte par des procédés de détournement du sens (cycle 3)	397

ENTRAINEMENT À L'ÉPREUVE

PARTIE 5 L'analyse de textes

SAVOIRS DISCIPLINAIRES

1. Présentation de l'épreuve	408
2. Méthodologie	409
A. Analyse de la consigne	409
B. Approche globale du corpus	410

C. Analyse du corpus	411
D. Mise en place d'une problématique et d'un plan	412
E. Rédaction de l'analyse	414
F. Relecture	418

ENTRAINEMENT À L'ÉPREUVE

PARTIE 6 Lire, écrire, comprendre et s'exprimer à l'oral

Lire

SAVOIRS ET PRATIQUES DIDACTIQUES

1. Comprendre un texte	442
2. Les compétences en jeu en lecture compréhension	444
3. Les difficultés d'apprentissage	445
4. Enseigner la compréhension	447
5. Les principales méthodes de lecture	448

A. La méthode syllabique	448
B. La méthode globale	448
C. La méthode interactive	448

ENTRAINEMENT À L'ÉPREUVE

Écrire

SAVOIRS ET PRATIQUES DIDACTIQUES	458
1. Genèse de l'écriture	460

2. Écrire à l'école primaire	460	3. L'oral à la maternelle	472
3. Évaluer des productions écrites d'élèves	461	A. Les échanges au sein de la classe	472
ENTRAINEMENT À L'ÉPREUVE	465	B. La place des rituels	472
Comprendre et s'exprimer à l'oral		C. Les attendus de fin de cycle	473
SAVOIRS ET PRATIQUES DIDACTIQUES	469	4. Le langage oral à l'école élémentaire	473
1. Les éléments du schéma		A. Les attendus de fin de cycle 2	473
de communication de Jakobson	470	B. Les attendus de fin de cycle 3	473
2. Les compétences langagières	470	5. Le rôle du maître dans l'échange	474
		ENTRAINEMENT À L'ÉPREUVE	478

PARTIE 7 Annales corrigées

Sujet CRPE 2019

Cycle 3 : Étude d'un récit humoristique en CM1	484
---	-----

OFFERT en ligne :

- le sujet corrigé de la session 2020 pour vous mettre dans les conditions de l'épreuve ;
- les repères de progression et les attendus de fin de cycle pour l'étude de la langue aux cycles 2 et 3.

Adresse : www.Yuibert.fr/site/208818

Les **outils clés** pour maîtriser les connaissances indispensables le jour de l'épreuve :

• L'alphabet phonétique international (API)	p. 277
• Le plurisystème de l'orthographe française	p. 296
• Les dix nouvelles règles simplifiant l'orthographe	p. 314
• La formation des mots	p. 362
• La grille d'évaluation des écrits du groupe EVA	p. 461
• Les éléments du schéma de communication de Jakobson	p. 470

Comment aborder le CRPE ?

Vous avez choisi de devenir professeur des écoles. Vous vous interrogez sans doute sur les études à suivre, les modalités de recrutement, le contenu et le calendrier des épreuves et peut-être les perspectives de carrière. Autant de questions auxquelles le présent ouvrage va tenter de répondre rapidement, avant d'aborder la préparation méthodologique de l'épreuve écrite de français du concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE).

1. Quelques éléments sur le CRPE

A. Conditions de diplômes requises

Pour accéder au métier de professeur des écoles, il faut avoir obtenu un master et satisfaire aux épreuves du concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE).

Le CRPE, dont les épreuves comportent désormais une dimension professionnelle importante, s'adresse principalement aux étudiants qui préparent un master « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » (MEEF) au sein d'un institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE). Il se déroule en totalité (admissibilité et admission) à la fin de la première année de master. Le CRPE est également ouvert aux étudiants inscrits en master 2 et aux personnes titulaires d'un diplôme de master ou d'un grade équivalent.

Par grade équivalent, il faut entendre l'un des trois cas de figure suivants :

- un titre ou diplôme sanctionnant un cycle d'études postsecondaires d'au moins cinq années, acquis en France ou dans un autre État, et attesté par l'autorité compétente de l'État considéré ;
- un diplôme conférant le grade de master, conformément aux dispositions de l'article D 612-34 du code de l'éducation (DESS, DEA, diplôme d'ingénieur) ;
- un titre ou diplôme classé au niveau 1 du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Vous êtes dispensé de diplôme si vous êtes mère ou père d'au moins trois enfants ou sportif de haut niveau. Les étudiants admis au CRPE seront, au cours de leur deuxième année de master, rémunérés à plein-temps en tant que fonctionnaires stagiaires et effectueront un service d'enseignement à mi-temps.

B. Qualifications requises

En France, les personnels d'enseignement et d'éducation font partie de la fonction publique d'État. Ils sont recrutés sur concours du ministère de l'Éducation nationale. Pour postuler au CRPE, vous devez vous inscrire lors de la campagne menée par le ministère de l'Éducation nationale, sous réserve, rappelons-le, d'être inscrit en master 1 ou d'être titulaire d'un master complet.

Par ailleurs, pour être candidat au CRPE, vous devrez obligatoirement justifier :

- d'une attestation certifiant que vous avez réalisé un parcours d'au moins 50 mètres dans une piscine placée sous la responsabilité d'un service public, établie soit par un service universitaire (STAPS, SCAPS), soit par une autorité d'un service public territorial des activités physiques et sportives (piscine municipale), soit par une autre autorité publique habilitée à assurer une formation dans le domaine de la natation ;

- d'une attestation certifiant votre qualification en secourisme reconnue de niveau au moins égal à celui de l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau I » (PSC1) par le ministère de l'Intérieur (Sécurité civile). Les candidats détenteurs de l'ancienne formation aux premiers secours (AFPS) n'ont pas à justifier du PSC1.

Les dispenses de diplôme consenties aux mères et aux pères d'au moins trois enfants et aux sportifs de haut niveau ne s'étendent pas aux qualifications en natation et en secourisme exigées.

C. Contenu des épreuves

L'arrêté du 19 avril 2013 paru au *Journal officiel* du 27 avril 2013 fixe les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement des professeurs des écoles.

Deux grandes séries d'épreuves sont définies par référence aux programmes de l'école primaire (arrêté du 13 mai 2015, art. 4), mais aussi par référence aux compétences professionnelles des maîtres (annexe de l'arrêté du 1^{er} juillet 2013 paru au *Journal officiel* n° 0165 du 18 juillet 2013). Attention, initialement les épreuves du CRPE étaient définies par référence aux programmes de l'école primaire de 2008. Ces derniers ont été modifiés en 2015 et consolidés en 2018. On pourra donc se reporter, pour information, au *Bulletin officiel* du 19 juin 2008. On veillera surtout à lire très attentivement le *Bulletin officiel* du 26 mars 2015 (pour l'école maternelle) et ceux du 26 novembre 2015 et du 26 juillet 2018 (pour l'école élémentaire).

Les éléments de programme font désormais l'objet de repères annuels de progression déclinés dans le *Bulletin officiel* n° 22 du 29 mai 2019, dont il faudra impérativement prendre connaissance.

Les épreuves du CRPE

Deux épreuves écrites d'admissibilité		
Cadre de référence : programmes de l'école primaire Niveau attendu : maîtrise des programmes du collège, connaissance approfondie des cycles d'enseignement de l'école primaire et des éléments du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et des contextes de l'école maternelle et de l'école élémentaire		
Épreuve écrite de français Barème : 40 points. – Durée : 4 heures		
1. Question sur un ou plusieurs textes littéraires ou documentaires	11 points	Note globale ≤ 10 éliminatoire Correction syntaxique et qualité écrite de la production du candidat notées sur 5 points
2. Connaissance de la langue : – grammaire, orthographe, lexique et système phonologique – questions portant sur des connaissances ponctuelles – analyse d'erreurs types dans des productions d'élèves	11 points	
3. Analyse d'un dossier composé d'un ou plusieurs supports d'enseignement du français (manuels, documents pédagogiques) et de productions d'élèves	13 points	
Épreuve écrite de mathématiques Barème : 40 points – Durée : 4 heures		
1. Problème portant sur un ou plusieurs domaines des programmes de l'école ou du collège ou sur des éléments du socle commun de connaissances	13 points	Note globale ≤ 10 éliminatoire 5 points au maximum pour la correction syntaxique et la qualité écrite peuvent être retirés
2. Exercices indépendants complémentaires à la première partie: QCM, réponses construites, analyse d'erreurs types dans des productions d'élèves	13 points	
3. Analyse d'un dossier composé d'un ou plusieurs supports d'enseignement des mathématiques (manuels, documents pédagogiques) et de productions d'élèves	14 points	

Deux épreuves orales d'admission		
Entretien avec un jury afin d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision et à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement des champs disciplinaires du concours, et des rapports qu'ils entretiennent entre eux		
Épreuve de mise en situation professionnelle dans un domaine au choix du candidat Barème : 60 points – Durée : 1 heure		
Domaines d'enseignement : sciences et technologie, histoire, géographie, histoire des arts, arts visuels, éducation musicale, langues vivantes étrangères (allemand, anglais, espagnol ou italien), enseignement moral et civique (domaine à choisir au moment de l'inscription)		
1. Remise préalable au jury d'un dossier de dix pages au plus, annexes comprises, portant sur le sujet choisi [format papier accompagné le cas échéant d'un support numérique (clef USB)]		
2. Présentation du dossier par le candidat : – synthèse des fondements scientifiques relatifs au sujet retenu – description d'une séquence pédagogique relative au sujet et accompagnée de documents	20 points	20 minutes
3. Entretien avec le jury : – aspects scientifiques, pédagogiques et didactiques du dossier – approfondissement dans le domaine considéré, notamment sur les différentes théories du développement de l'enfant	40 points	40 minutes

Entretien à partir d'un dossier Barème : 100 points – Durée : 1 h 15 – Préparation : 3 heures		
Objectifs de cet entretien : évaluer les compétences du candidat pour l'enseignement de l'éducation physique et sportive ainsi que sa connaissance de la place de cet enseignement dans l'éducation à la santé à l'école primaire. Apprécier les connaissances du candidat sur le système éducatif français et plus particulièrement sur l'école primaire (organisation, valeurs, objectifs, histoire et enjeux contemporains). Apprécier la capacité du candidat à se situer comme futur agent du service public (éthique, sens des responsabilités, engagement professionnel) et comme futur professeur des écoles dans la communauté éducative		
1. Éducation physique et sportive Sujet proposé par le jury et relatif à une activité physique, sportive et artistique praticable à l'école élémentaire ou au domaine des activités physiques et expériences corporelles à l'école maternelle	40 points	Exposé : 10 minutes Entretien : 20 minutes
2. Exposé à partir d'un dossier de cinq pages au maximum fourni par le jury et portant sur une situation professionnelle inscrite dans le fonctionnement de l'école primaire. L'exposé vise à attester, de la part du candidat, de compétences professionnelles en cours d'acquisition. Entretien portant sur les acquis et besoins des élèves, sur la diversité des conditions d'exercice du métier et sur les valeurs de la République	60 points Exposé : 20 points Entretien : 40 points	Exposé : 15 minutes Entretien : 30 minutes

2. Les orientations ministérielles de 2018

Le *Bulletin officiel* n° 3 du 26 avril 2018 rappelle avec force que l'une des missions fondamentales de l'École est de « former à la fois de bons lecteurs et des lecteurs actifs ayant le goût de la lecture ». Il insiste par ailleurs sur le fait que « la capacité des élèves à comprendre, à analyser le fonctionnement de la langue et à savoir appliquer les règles est indispensable ». Fort de ces objectifs, il invite les enseignants de l'école primaire à prendre en compte deux recommandations à propos de la maîtrise de la langue (enseignement de la lecture, de la grammaire et du vocabulaire).

Ces recommandations s'inscrivent dans la continuité du guide *Pour enseigner la lecture et l'écriture au CP* (disponible sur le site Éduscol) qui fait notamment apparaître que :

- l'enseignement systématique des **correspondances graphèmes-phonèmes** est la méthode la plus efficace ;
- **les activités d'écriture doivent être menées conjointement aux activités de lecture** ;
- **la lecture fluide, qui doit être acquise au CP**, est la condition indispensable à la bonne compréhension d'un texte ;
- un **manuel de lecture choisi en toute connaissance de cause** est un levier de progrès ;
- une fois la lecture fluidifiée, la compréhension des mots, des constructions, des phrases et des textes doit continuer à faire l'objet d'**exercices spécifiques de grammaire, de vocabulaire et de conjugaison**.

A. Priorité n° 1 : former de bons lecteurs

Déchiffrer pour comprendre	Acquérir une lecture fluide et efficace	Vivre avec les livres
• Écouter des textes lus par le professeur • Faire correspondre les lettres et les sons • Identifier les mots	• Travailler la lecture à voix haute et silencieuse • Comprendre le sens explicite et implicite de textes • Lire des textes de plus en plus longs	• Se familiariser avec les lieux et les acteurs du livre • Réciter, interpréter en public

■ Préconisations

• **Compréhension et maîtrise du code alphabétique** : durant le CP, dans le prolongement de la découverte et de la sensibilisation menées à l'école maternelle, les élèves apprennent à déchiffrer les textes par un travail systématique sur les correspondances entre les lettres ou groupes de lettres et phonèmes.

• **Compréhension du sens explicite et des implicites des textes** : dès l'école maternelle, le professeur s'assure toujours de la compréhension littérale du texte.

• **Compréhension de textes longs** : tout au long de la scolarité, à mesure que leurs compétences en lecture se développent, les élèves sont conduits à lire des textes de plus en plus longs et de plus en plus complexes sur les plans syntaxique et lexical. Au cycle 2, la lecture de 5 à 10 œuvres par année scolaire est recommandée. Au cycle 3, le nombre de lectures augmente significativement : au CM1, 5 ouvrages de littérature de jeunesse contemporaine et 2 œuvres du patrimoine ; au CM2, 4 ouvrages de littérature de jeunesse contemporaine et 3 œuvres du patrimoine.

• **Partage de ses lectures** : la lecture régulière devant un auditoire, la récitation ou l'interprétation en public d'un texte littéraire mémorisé permet de partager une œuvre avec les autres.

B. Priorité n° 2 : enseigner explicitement la grammaire et le vocabulaire

Avec des exercices individuels	Avec des temps collectifs	Avec une dictée quotidienne
• Pour observer, appliquer, mémoriser et acquérir des automatismes	• Pour explorer en petits groupes la richesse de la langue française	• Pour s'entraîner et consolider ses acquis

■ Préconisations

• **Enjeux de compréhension et d'expression** : à tous les niveaux de la scolarité obligatoire, l'enseignement de la langue est mené systématiquement et la leçon de grammaire et de vocabulaire doit être pratiquée conformément aux programmes.

• **Connaissances et compétences attendues** : il convient de s'assurer que les notions sont acquises dans le cadre d'une progression équilibrée. Les priorités en grammaire et des échelles lexicales feront prochainement l'objet de repères de progression annuels.

• **Modalités d'enseignement** : au cycle 2 comme au cycle 3, l'enseignement de la grammaire et du vocabulaire s'appuie sur des leçons et activités spécifiques et régulières, dispensées chaque jour de la semaine tout au long de l'année scolaire. Pour ce faire il est nécessaire de consacrer au moins 3 heures par semaine à un enseignement structuré de la langue.

3. Le métier de professeur des écoles

A. Compétences générales exigées

L'arrêté du 1^{er} juillet 2013 a clairement défini les compétences que tous les professeurs et personnels d'éducation doivent maîtriser. Elles sont au nombre de quatorze :

1. Faire partager les valeurs de la République.
2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école.
3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage.
4. Prendre en compte la diversité des élèves.
5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation.
6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques.
7. Maîtriser la langue française à des fins de communication.
8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier.
9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier.
10. Coopérer au sein d'une équipe.
11. Contribuer à l'action de la communauté éducative.
12. Coopérer avec les parents d'élèves.
13. Coopérer avec les partenaires de l'école.
14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.

Par ailleurs, outre ces compétences communes aux professeurs et personnels d'éducation, ce même arrêté précise que la maîtrise des savoirs enseignés et une solide culture générale sont les conditions nécessaires de l'enseignement. Elles permettent au professeur des écoles d'exercer la polyvalence propre à son métier et d'avoir une vision globale des apprentissages, en favorisant la cohérence, la convergence et la continuité des enseignements.

D'autre part, le professeur des écoles est un praticien expert des apprentissages. Il doit donc, en plus des quatorze compétences précitées :

1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique.
2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement.
3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves.
4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves.
5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves.

B. Des outils Vuibert au service de la formation professionnelle

Afin d'aider dans leurs pratiques quotidiennes de classe les professeurs des écoles débutants, les éditions Vuibert mettent à leur disposition, dans la collection « Métier enseignant », une série d'outils didactiques et pédagogiques. Ces derniers intitulés

Je prépare ma classe de... couvrent la totalité des cours de l'école primaire et apportent des réponses concrètes en termes de programmation, séquences ou séances d'apprentissage. Dans chaque champ disciplinaire ou domaine d'activités sont proposés quelques exemples de fiches de préparation détaillées. Celles-ci articulent objectifs notionnels et compétences visées, conditions préalables et organisation matérielle de la classe, description du déroulement de l'activité étape par étape, résultats attendus, évaluation et conseils, prolongement ou ouverture transdisciplinaire.

C. Spécialisations et perspectives de carrière

■ Par mutation

Les mutations sont annuelles dans le cadre du mouvement national des personnels.

■ Par détachement

Vous pouvez être détaché dans un autre ministère, dans une collectivité territoriale, dans un organisme de recherche...

■ Par changement de fonction

Un professeur des écoles peut devenir maître de l'enseignement spécialisé, psychologue scolaire, maître formateur, directeur d'école.

■ Par changement de corps

Vous pouvez passer les concours pour accéder à la fonction d'inspecteur de l'Éducation nationale, de professeur du second degré (concours interne pour les professeurs des écoles titulaires), d'enseignant-chercheur (possibilité de mettre à profit le master « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » pour accéder aux études conduisant au doctorat).

Voilà donc, à grands traits, la carrière que vous embrasserez si vous franchissez avec succès les différentes étapes du concours de recrutement des professeurs des écoles. Pour vous y aider, les éditions Vuibert mettent à votre disposition une nouvelle série d'outils méthodologiques en parfaite conformité avec les épreuves d'admissibilité et d'admission au CRPE.

Le présent manuel vous permettra, par le biais de points disciplinaires et didactiques portant sur la grammaire de phrase et de texte, l'analyse du discours, le système phonologique, l'orthographe, le lexique, l'étude de textes, la lecture, l'écriture et l'oral, tous complétés par des autoévaluations, des exercices d'application et d'entraînement, de vous préparer efficacement à l'épreuve d'admissibilité de français. C'est le souhait que les auteurs de cet ouvrage et moi-même formulons. Par ailleurs, la mise en oeuvre éditoriale de cet ouvrage n'aurait pas été possible sans l'aide précieuse d'Anaïs Cotelte que je tiens ici personnellement à remercier.

Marc Loison

Maitre de conférences honoraire
Docteur en histoire de l'éducation et sciences de l'éducation
Directeur de l'ouvrage

Méthodologie et conseils

1. Cadrage de l'épreuve

Le cadre réglementaire, fourni par les textes officiels, est consultable sur les sites officiels. On consultera le *Journal officiel* du 27 avril 2013. On trouvera les sujets zéro et les sujets donnés dans les sessions qui ont suivi sur le site <http://education.gouv.fr>, en suivant le lien « concours ».

Cet ouvrage a été conçu avec une priorité qui est celle de l'étude de la langue, tout en permettant d'aborder les trois épreuves du concours à travers cette priorité.

La deuxième partie de l'épreuve de français porte spécifiquement sur la connaissance de la langue (grammaire, orthographe, lexique et système phonologique). Elle est notée 11 points sur 40. Sur les 4 heures allouées à l'épreuve écrite de français, on veillera à lui consacrer au maximum 1 heure.

Les objectifs d'évaluation chez le candidat sont à la fois la maîtrise des savoirs nécessaires à l'enseignement disciplinaire qui renvoie aux programmes de l'école primaire et la maîtrise de la langue française, dont le niveau correspond aux programmes de la classe de troisième de collège. L'ensemble des connaissances conceptuelles et notionnelles, au-delà de simples savoirs déclaratifs que constitue la connaissance des règles, forme un ensemble vaste et complexe. Leur apprentissage s'est inscrit dans le long temps d'apprentissage du cursus scolaire, voire universitaire pour certains parcours, et parfois cet apprentissage s'est fait sur fond d'incompréhension. Le temps imparti pour ces questions implique une maîtrise suffisante des notions pour identifier les compétences à mettre en œuvre et pouvoir ainsi répondre de façon précise et concise aux consignes. Les réponses aux questions grammaticales et phonologiques bannissent tout bavardage. La périphrase, quand la notion échappe, ne peut constituer qu'un pis-aller. Ces questions ne requièrent pas de développement. Sont attendues l'exhaustivité et la justesse dans les relevés demandés et la précision dans les analyses qui tournent toujours autour d'une notion donnée ou à identifier.

La connaissance du fonctionnement de la langue et de sa théorisation garantit les bases pour un enseignement de la grammaire, de l'orthographe, de la phonologie spécifique, mais aussi pour un enseignement de la lecture et de l'écriture. La troisième partie de l'épreuve de français — notée sur 13 points pour une durée de traitement de 1 h 30 environ — est consacrée à l'étude d'un dossier composé d'un ou plusieurs supports d'enseignement du français (manuels, documents pédagogiques) et de productions d'élèves. Elle sera dans cet ouvrage envisagée sous l'angle exclusif de l'étude de la langue. Les cinq premières parties de l'ouvrage proposent des chapitres où l'approche des savoirs disciplinaires précède celle des savoirs et pratiques didactiques en offrant des exercices correspondant aux parties deux et trois de l'épreuve de français du concours.

2. Présentation de l'ouvrage

Outil de formation, cet ouvrage est à destination des candidats qui préparent l'épreuve d'admissibilité pour la partie français du concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE), dans le cadre d'un master ou non, et quels que soient leur parcours antérieur et leur niveau.

L'enchaînement des chapitres a été conçu par rapport à l'enchaînement des notions ; il est donc conseillé de suivre l'organisation de l'ouvrage. La durée que vous consacrerez à chaque chapitre variera suivant votre profil et vos difficultés particulières par rapport à certaines entrées ou notions. Plus vos difficultés sont grandes, plus vous devrez consacrer de temps à votre préparation en la débutant le plus tôt possible : vous aurez besoin de temps pour comprendre et apprendre, vous aurez besoin de revenir à la fois sur le cours et les exercices.

L'ouvrage peut donc varier d'un simple outil de révision ou d'entraînement à un outil de formation qui peut s'appuyer sur des ouvrages de référence et sur les programmes. Nous en proposons une liste volontairement succincte. Le temps fait souvent défaut.

Bibliographie indicative

J.-C. PELLAT (dir.), *Quelle grammaire enseigner ?*, éditions Hatier, 2009.

R. TOMASSONE, *Pour enseigner la grammaire*, éditions Delagrave, 2002.

M. RIEGEL, J.-C. PELLAT, R. RIOUL, *Grammaire méthodique de français*, PUF, 2009.

Tout le cours et L'essentiel en fiches, éditions Vuibert, 2015.

Terminologie grammaticale, CNDP, 1997.

3. Préparation du candidat

Nous vous proposons d'abord de déterminer votre profil selon votre niveau. Il est construit par votre histoire scolaire et vos représentations de l'étude de la langue. Il résulte aussi des difficultés que peuvent expliquer l'histoire même de la grammaire et celle de son enseignement. On pourra trouver des éléments pour expliciter ces malentendus dans la partie Définitions, formes et fonctions de la grammaire (p. 19).

L'autoévaluation ouvrant chaque chapitre vous permettra soit de confirmer votre profil, soit de l'infirmer, soit de le nuancer, selon l'entrée considérée. Par exemple, vous maîtrisez peut-être très bien la conjugaison mais vous êtes fâché avec l'analyse en nature et fonctions. Nous avons dégagé, de façon sommaire, trois profils possibles :

a) Votre niveau est bon, voire très bon, et vous utiliserez l'outil en mode expert en vous contentant du test et des exercices d'entraînement, facultativement des exercices d'application pour la partie des savoirs disciplinaires, avant d'aborder la partie du chapitre consacrée aux savoirs et pratiques didactiques.

b) Vous avez des connaissances, mais il existe des lacunes. À vous de composer votre mode d'emploi en suivant les orientations et conseils de la rubrique « Conseils »

qui suit le corrigé de l'autoévaluation. La rubrique consacrée aux « difficultés à éviter » vous permettra aussi de préciser vos lacunes. Vous naviguerez alors dans le cours selon vos besoins.

c) Votre niveau est insuffisant et parfois compliqué d'un rapport conflictuel voire fataliste face à la grammaire, suivez le développé et l'enchaînement des chapitres.

■ Conseils méthodiques pour traiter les questions

Trois étapes ponctuent le travail :

- analyse des questions ;
- relevés et/ou transformations et/ou analyses grammaticales ;
- choix de présentation des réponses.

■ **L'analyse des questions** s'appuie sur une lecture attentive et répétée. Lisez lentement, jusqu'à trois fois, chaque question, puis dégager les termes spécialisés. Notez attentivement les **délimitations des relevés** : une erreur de texte ou de paragraphe n'est pas rare. Les termes spécialisés des consignes vont vous permettre à la fois de **dégager les notions attendues** ou vous les donner explicitement, et vont aussi vous préciser — explicitement ou implicitement — **ce qu'il faut faire**.

■ Une fois identifiés le champ notionnel et la tâche en distinguant bien la rubrique concernée, vous pouvez faire les analyses, les relevés ou les transformations. Les relevés sont très fréquents en étude de la langue. Il est donc nécessaire de les contextualiser pour faciliter la lisibilité et le repérage pour le correcteur, surtout si des formes sont identiques (précisez par exemple le numéro de la ligne ou quelques mots proches).

■ Choisissez un mode de présentation en fonction du classement à opérer (consigne précise ou explicite) ou que vous opérez (consigne implicite). Méthodiquement, l'analyse du corpus doit être réfléchie. Il faut procéder comme le linguiste ou le grammairien : trouver les ressemblances et les différences, que vous explicitez en mobilisant vos connaissances notionnelles et conceptuelles. Pour la présentation, le **tableau est vivement recommandé** dans les rapports de jury, mais la maîtrise de sa forme témoigne le plus souvent également d'une très bonne maîtrise de la grammaire. Aussi, la présentation tabulaire ne doit-elle pas être trop coûteuse en temps ; une présentation chronologique convenablement commentée peut être suffisante, si les autres principes organisateurs ne peuvent être mobilisés faute de savoirs suffisamment solides et/ou de temps.

Pensez toujours à travailler la **mise en espace** en aérant l'organisation de la page, qui doit montrer comment vous mobilisez vos connaissances et mettez en œuvre vos compétences.

Citons pour illustration le rapport de jury de la session 2011 de l'académie de Créteil :

« *Insuffisances et erreurs constatées :*

– *des inventions de mots proches de la création verbale notamment pour la question concernant le lexique ;*

– *des confusions dans les catégories grammaticales, les fonctions ; des justifications au fil du texte sans ordonner le propos. Les correcteurs ont apprécié la présentation sous forme de tableaux ou d'organisations claires, à la fois synthétiques et analytiques. »*

Par ailleurs, il est tenu compte, à hauteur de 5 points, de la qualité rédactionnelle, syntaxique et orthographique sur l'ensemble de l'épreuve. Surveillez votre orthographe et votre syntaxe, dont les défaillances sont souvent pointées, et n'omettez pas la relecture en ce sens.

Reprenons des consignes données, session 2015, pour le groupement 1 dans cette optique méthodique. Nous soulignerons les notions et mettrons en gras ce qui relève de la tâche à accomplir, des compétences à mettre en œuvre avant de commenter la consigne.

« 1. Vous **identifierez les différentes propositions** de la phrase suivante, extraite du texte 1, et vous en **donnerez les natures et les fonctions** : [...] »

Les nombreuses notions sont là explicites, les compétences, précisées (identification et analyse logique).

« 2. Dans les phrases suivantes, **relevez les erreurs orthographiques, corrigez-les et argumentez** votre proposition : [...] »

Là, un seul concept, celui de l'erreur. La compétence de la correction doit s'accompagner de la justification.

« 3. **Donnez la classe grammaticale** des deux occurrences de "leur" dans la phrase suivante : On leur donnait le nom de leur auteur. »

Implicitement, est convoquée la notion d'homonymie entre le pronom personnel et le déterminant.

« 4. **Donnez le sens** des mots suivants, extraits du quatrième paragraphe du texte 1 [...] : »

Il s'agit de donner le sens de mots en s'aidant du contexte.

4. Analyse des questions déjà tombées au CRPE

Attention, la session CRPE comprend 4 groupements académiques depuis 2019.

■ Session 2018

	Grammaire	Orthographe	Lexique
Groupe 1	Notions : <u>Grammaire de phrase :</u> - temps, modes, emploi des verbes - classes grammaticales - Propositions, phrase complexe <u>Grammaire textuelle :</u> - discours et paroles rapportées - procédés d'écriture (dont figures de style) Tâches : <u>Grammaire de phrase :</u> - Identifier, classer et justifier les temps, modes et emplois (valeurs des temps) - identifier la classe grammaticale de mots - relever et classer les propositions subordonnées <u>Grammaire textuelle :</u> - transposer les paroles du narrateur (discours direct) au discours indirect - identifier des procédés d'écriture, des figures de style ainsi que l'effet produit		Notions : - formation de mots - définition de mots - familles de mots Tâches : - Expliquer la formation de mots, donner leur sens en contexte, proposer des adjectifs de la même famille
Groupe 2	Notions : <u>Grammaire de phrase :</u> - temps, modes, emploi des verbes - analyse grammaticale de mots (classes grammaticales et fonctions) <u>Grammaire textuelle :</u> - réseaux d'images Tâches : <u>Grammaire de phrase :</u> - Identifier, classer et justifier les temps, modes et emplois (valeurs des temps), « remarques » à effectuer sur une occurrence verbale - Analyser des mots « de façon grammaticale » (classes grammaticales et fonctions) <u>Grammaire textuelle :</u> - Préciser sur quels réseaux d'images se construit l'argumentation	Notions : - accord des participes passés Tâches : - relever les participes passés et justifier leur accord	Notions : - formation de mots - définition de mots Tâches : - Expliquer la formation de mots, donner leur sens
Groupe 3	Notions : <u>Grammaire de phrase :</u> - formes verbales, participes passés - groupe nominal, expansions du nom <u>Grammaire textuelle :</u> - temporalité, discours et paroles rapportées - procédés d'écriture (dont figures de style) Tâches : <u>Grammaire de phrase :</u> - relever les participes passés, identifier les formes verbales dans lesquelles ils apparaissent	Notions : - accord des participes passés Tâches : - relever les participes passés et justifier leur accord	Notions : - formation de mots Tâches : - expliquer la formation des mots en les décomposant, expliquer le rôle des préfixes et des suffixes

	- relever et classer les expansions du nom en indiquant leur classe grammaticale et leur fonction <u>Grammaire textuelle :</u> - justifier l'emploi de temps verbaux dans les paroles rapportées, transposer au discours direct - identifier et commenter des procédés d'écriture (dont figures de style)		
--	---	--	--

■ Session 2019

	Grammaire	Orthographe	Lexique
Groupe 1	Notions : temps, mode, emploi ; propositions ; fonction ; discours indirect Tâches : identification des temps et des modes, justification de leur emploi ; identification des propositions et de leur fonction ; transformation du style direct en style indirect		Notions : formation d'un mot ; sens ; famille de mots ; procédé stylistique Tâches : décomposition du mot ; proposition de mots de même famille ; relevé de procédés stylistiques
Groupe 2	Notions : nature et fonction ; proposition subordonnée ; temps, mode, emplois des verbes Tâches : identification de la nature et fonction de mots ou groupes de mots ; relevé des propositions subordonnées et identification de leurs nature et fonction ; identification des temps et des modes, justification de leur emploi		Notions : formation d'un mot ; sens ; procédé stylistique Tâches : décomposition du mot ; sens des composants ; relevé de procédé stylistique
Groupe 3	Notions : nature et fonction : proposition subordonnée participiale ; proposition subordonnée conjonctive ; forme verbale ; temps et mode Tâches : identifier la nature et la fonction d'un mot ; identifier la nature de la proposition ; transformation de la proposition ; participiale en proposition conjonctive ; identification des formes verbales ; justification de l'emploi des temps et des modes	Notions : accord Tâches : explication de l'accord	Notions : formation d'un mot ; procédé stylistique Tâches : décomposition du mot ; relevé d'un mot de même formation ; relevé des procédés stylistiques et analyse de leur effet
Groupe 4	Notions : nature et fonction ; expansion du mot ; verbe ; présent de l'indicatif ; valeur temporelle Tâches : classement de mots par nature et identification de leur fonction ; relevé des expansions du nom et identification de leur nature ; relevé des verbes au présent et classement selon leur valeur avec explication de l'effet		Notions : formation d'un mot ; famille de mots ; procédés stylistiques ; point de vue Tâches : décomposition du mot ; proposition de mot de même famille ; relevé de procédés stylistiques relatif au point de vue du narrateur

Définitions, formes et fonctions de la grammaire

1. De quelle grammaire parle-t-on ?

A. Un constat

Le terme « grammaire » est surdéterminé et comporte beaucoup d'ambiguïtés.

B. Qu'entend-on par grammaire ?

Plusieurs définitions sont possibles.

1) Soit un ensemble de règles qui permettent de combiner les unités linguistiques d'une langue pour former des phrases qui composent des énoncés. Cette définition permet de comprendre la grammaire comme **grammaire implicite** ou **intuitive**. Pour Augustin Freinet, la grammaire d'une langue est l'ensemble des moyens mentaux dont l'individu dispose pour construire ses phrases et ses énoncés, ce qui ne nécessite pas d'enseignement scolaire explicite, puisque la maîtrise des règles constitue une compétence linguistique exercée dans la communication.

2) La grammaire peut aussi se définir comme l'étude, la description de ces règles, et leur modélisation. La grammaire peut donc constituer en la théorisation du fonctionnement d'une langue. Il s'agit de **grammaire scientifique** dépourvue de visée pédagogique. Ainsi, il existe des langues parlées non étudiées et sans représentation grammaticale.

3) La grammaire peut également se concevoir de façon normative. Il faudra distinguer la norme structurelle des normes d'usage : si on ne peut dire « *prendu* » pour le participe passé du verbe « *prendre* », en revanche on pourra dire « *viens pas* », alors que dans certains contextes l'omission de la première partie de la négation ne conviendrait pas. L'approche idéologique de la notion de langue est très contestable et l'école souffre d'une représentation normative de la langue, si l'on s'en tient à définir la grammaire comme l'ensemble des règles garantissant la correction et la conformité aux normes de la langue le plus souvent écrite.

4) La grammaire scientifique peut faire l'objet d'une transposition didactique destinée à l'enseignement. Cette transposition par sélection et adaptation constitue une **grammaire à visée pédagogique**. C'est ainsi que le terme « grammaire » peut désigner le manuel réservé à son étude.

C. Depuis quand la grammaire est-elle enseignée, sous quelle forme et pour quelle fonction ?

La langue française évolue constamment, elle s'enrichit de nouveaux mots alors que les règles de grammaire, elles, n'évoluent pas autant. L'essentiel des règles actuelles remonte à la grammaire rédigée par Arnauld et Lancelot en 1660, dite *Grammaire de Port-Royal*. Mais il faut distinguer la grammaire de son enseignement qui, lui, a évolué et continue de faire l'objet de controverses dont l'évolution des programmes scolaires se fait l'écho.

On distinguera d'abord **la grammaire traditionnelle** qui hérite de la grammaire de Port-Royal : élaborée au XIX^e siècle parallèlement à la mise en place de l'école publique de Jules Ferry, la grammaire traditionnelle est encore très vivante aujourd'hui. Dans son ouvrage, *Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français : Histoire de la grammaire scolaire*, A. Chervel (1977) nous montre que la grammaire s'est surtout centrée sur l'apprentissage de l'orthographe d'accords. Les accords entre sujet et verbe, sujet, verbe et attribut, d'une part, et entre déterminant, nom et adjectif d'autre part. Le champ réservé alors à l'enseignement grammatical ne dépasse pas la morphosyntaxe de l'écrit et prend le mot comme unité de base. Normative, prescriptive, elle est mise en place de façon unique jusque dans les années soixante. Elle définit l'analyse grammaticale en nature et en fonction, genre, nombre, temps, mode, voix, aspect — accompli, en cours, inaccompli —, ainsi que l'analyse logique qui définit les relations entre subordonnées et principales dans la phrase complexe (voir la « Nomenclature grammaticale de 1910 »). Sa finalité principale est l'enseignement du bien-écrire mais moins du bien-comprendre. C'est une grammaire sémantique : la phrase véhicule une idée que tous les éléments contribuent à formuler. La terminologie usitée témoigne de cette conception. Ainsi, le verbe exprime-t-il l'action, le sujet fait-il l'action, le COD subit l'action, etc.

La rupture dans le champ scolaire date des années soixante-dix. On passe alors d'une conception ancienne, **la grammaire normative ou prescriptive** (qui sert à bien écrire et à bien orthographier), à une conception où l'on amène l'élève à se servir de la grammaire pour mieux décrire la langue, donc mieux comprendre les mécanismes qui la régissent, à savoir **la grammaire descriptive**, qui découle des théories savantes et des progrès de la linguistique, sous sa forme structurale la plus scolarisable.

Avec le développement de la linguistique moderne, qui se définit comme l'étude de la langue en général et des langues particulières, à partir des travaux de Ferdinand de Saussure (*Cours de linguistique générale*, 1916) et de ceux de Noam Chomsky (linguiste et philosophe américain, *Structures syntaxiques*, 1957 et *Aspect de la théorie syntaxique*, 1971), l'enseignement de la grammaire a donc subi une première mutation. L'orthographe s'est vue reléguée au second plan au profit de la syntaxe de la phrase autour des groupes fonctionnels, de leur construction interne et des relations entre eux. On parle alors d'une **grammaire structurale, grammaire descriptive** qui s'oppose aux approches historiques et sémantiques. Le maître mot est « système » ou « structure ».

Toute langue est une structure fermée dans laquelle chaque élément prend sa valeur dans les relations qu'il entretient avec les autres : toute langue est un système d'opposition (du phonème au mot). De même sur le plan syntaxique, la phrase n'est plus considérée comme l'expression d'une idée ou d'une action, mais comme une structure formelle d'éléments fixes ou non, avec des critères formels non sémantiques passant par la mise en œuvre d'une série de manipulations. Le sens passe alors au second plan comme garant de validation de la manipulation. On qualifiera alors cette grammaire de **générationnelle** ou **transformationnelle**.

C'est Noam Chomsky qui a voulu expliciter par des règles, la formation des phrases et qui a introduit la notion de « transformation » à partir de la structure de base ou minimale. Au moyen de transformations, toutes les autres phrases peuvent être « générées » à partir de la phrase de base qui est représentée par un syntagme nominal ou groupe nominal (ensemble solidaire de mots autour du nom) + un syntagme verbal ou groupe verbal (ensemble solidaire de mots autour du verbe). Ces transformations ont pour base les quatre opérations linguistiques élémentaires : **déplacement, substitution, expansion, réduction**. Le nombre de phrases générées est néanmoins limité par le cadre sémantique.

Sur le plan scolaire, l'unité d'analyse n'est plus le mot ou la phrase mais **le groupe**, terme transposé de la notion de « syntagme » employé en linguistique. Une nouvelle terminologie (voir la « Nomenclature grammaticale de 1975 ») va s'imposer qui veut rendre compte du fonctionnement des éléments qu'elle désigne sans référent au sens.

Un second mouvement de rénovation de l'enseignement de la grammaire fait son apparition dans les années quatre-vingts, sous l'influence de la linguistique textuelle. La grammaire de la phrase est délaissée au profit de la grammaire du texte, qui occupera une place de plus en plus importante au détriment de la précédente. On vise ainsi à sensibiliser les élèves aux mécanismes grammaticaux présents tout au long d'un texte et qui assurent, de ce fait, une lisibilité et une parfaite compréhension de l'ensemble. On parle de **grammaire de discours ou de grammaire de texte**. La **syntaxe** — la combinaison de mots dans le cadre de la phrase — n'est plus autonome, mais elle est soumise à la situation de communication, à l'acte d'énonciation (« Qui dit quoi, à qui et dans quelle intention ? »), comme en témoignent les nomenclatures de 1975 et 1997. L'idée de grammaire textuelle s'est développée dans les années soixante avec Émile Benveniste et Algirdas Julien Greimas et s'est vulgarisée dans les années quatre-vingts et quatre-vingt-dix sous l'impulsion des travaux de Bernard Combettes et Jean-Michel Adam, pour la France.

2. Les apports de la linguistique à l'analyse grammaticale

Si un énoncé peut s'analyser en unités, il est nécessaire de distinguer ses unités, et de les isoler en segments. Le remplacement, appelé en linguistique **substitution** ou **commutation**, est une opération qui permet cette segmentation, quel que soit le niveau d'analyse envisagé : phonèmes, mots, groupes.

Ex. : Claire lit un album.

La substitution au niveau du mot permet d'identifier le nom propre, le verbe, le déterminant et le nom commun.

Manon/consulte/ce/livre.

Léa/feuillette/son/ouvrage.

Lou/regarde/ma/BD.

Pour communiquer, il faut à la fois choisir ses mots et les agencer pour former des énoncés qui respectent les règles de la langue. Ces deux opérations peuvent être représentées par deux axes :

– un axe vertical, dit « **paradigmatique** », qui correspond à la sélection des mots. Sur cet axe, on peut placer toutes les **substitutions*** ou **remplacements*** possibles entre des termes en équivalence syntaxique ;

– un axe horizontal, dit « **syntagmatique** », qui correspond à l'agencement des mots dans leur succession.

Claire	lit	un	album
Manon	consulte	ce	livre
Léa	feuillette	son	ouvrage
Lou	regarde	ma	BD

Sur l'axe syntagmatique, « *Claire* »/« *lire un album* »/« *un album* » constituent des syntagmes ou des groupes. Sur cet axe peuvent s'opérer les **permutations*** ou **déplacements*** des unités.

Attention : les manipulations verticales et horizontales dépendent aussi de contraintes morphologiques (les accords en genre et en nombre) et de contraintes sémantiques. Ainsi, on ne peut pas substituer « *un* » de « *un album* » par « *plusieurs* », ni « *album* » par le mot « *poignet* ».

Pour analyser une unité linguistique, il faut considérer à la fois la relation paradigmatique et la relation syntagmatique. Ainsi le mot « *album* » est à la fois en relation verticale avec les autres noms qui pourraient le remplacer, et en relation horizontale avec « *Claire* » et « *lit* ». Ces deux relations permettent de différencier les notions de **classe** — axe vertical — et de **fonction** — axe horizontal (notions développées respectivement dans les chapitres 1 et 3 de la première partie « Grammaire de phrase »).

La phrase n'est donc pas une succession de mots mais une suite organisée de segments que l'on appelle communément **groupes**. La manipulation des unités linguistiques — essentiellement les mots et les phrases dans notre ouvrage — est par conséquent une compétence fondamentale dans l'étude du fonctionnement de notre langue : les différentes manipulations sont autant de critères de reconnaissance des groupes et de leur fonction.

Ces opérations sont :

- la **substitution** (ou le remplacement) ;
- la **réduction** ;

* Notions abordées dans les chapitres suivants.

- l'**effacement** ;
- l'**expansion** (ou l'addition) ;
- la **permutation** (ou le déplacement).

Considérons l'exemple suivant :

Les étudiants de première année de master passeront le concours de professeur des écoles fin avril.

<i>Les étudiants de première année de master</i>	<i>passeront le concours de professeur des écoles</i>	<i>fin avril.</i>	
<i>Les étudiants de première année</i> réduction	<i>passeront le concours</i> réduction	<i>bientôt.</i> substitution	
<i>Les étudiants</i> réduction	<i>le passeront.</i> réduction (pronominalisation → déplacement)	effacement	
<i>Ils</i> réduction (pronominalisation)	<i>composeront.</i> substitution		
<i>Les étudiants de première année du master</i> éducation de l'académie de Créteil expansion	<i>passeront les épreuves d'admissibilité du concours de recrutement pour devenir professeur des écoles</i> expansion	<i>dans le courant du mois d'avril</i> expansion	<i>après avoir suivi un entraînement facultatif au cours de ce même mois.</i> expansion

3. Les apports méthodiques : comprendre les manipulations transformationnelles pour analyser et s'autoévaluer

Soit la phrase : *Le chat affamé guette la souris impatiemment.*

- ▶ Discrimination des groupes par rapport au verbe « guetter » : « *Le chat affamé* » / « *la souris* » / « *impatiemment* ».
- ▶ Déplacement après le verbe : « *Le chat affamé guette impatiemment la souris.* »
- ▶ Déplacement avant le verbe :
 - sans modification : « *Le chat affamé, impatiemment, guette la souris.* » ou « *Impatiemment, le chat affamé guette la souris.* » ;
 - avec modification : « *La souris, le chat affamé la guette impatiemment.* »
- ▶ Suppression : « *Le chat guette la souris.* », « *Le chat guette impatiemment.* » ou encore « *Le chat guette.* »
- ▶ Pronominalisation : « *Il la guette impatiemment.* »
- ▶ Addition : « *Le chat affamé guette la souris impatiemment, depuis de longues minutes.* »

Les **manipulations effectuées permettent** à la fois **de discriminer les groupes** (ici séparer « *la souris* » et « *impatiemment* ») et de voir que les trois groupes ne fonctionnent pas de la même façon par rapport au verbe. Ils auront donc une fonction différente. Il est nécessaire de s'entraîner à ces manipulations **avant d'envisager l'analyse fonctionnelle**.

PARTIE 1

Grammaire de phrase

1. Classer un mot ou un groupe de mots	28
2. La phrase et ses constituants	60
3. Les fonctions dans la phrase	82
4. Les propositions dans la phrase complexe	120
5. Le verbe : conjugaison et emploi des temps	151

1

Classer un mot ou un groupe de mots

SAVOIRS DISCIPLINAIRES

Autoévaluation

« Je souhaiterais revenir sur une idée répandue et qui me paraît erronée. On entend souvent dire que les élèves rencontrent plus de difficultés à l'écrit qu'à l'oral, pour la simple raison qu'ils appartiennent à une culture de l'oral. L'argumentation qui suit l'affirmation est qu'aujourd'hui la télévision et le cinéma ont remplacé les livres. »

Cécile LADJADI, « Les monosyllabes », in *Mauvaise langue*, éditions du Seuil, 2007, p. 61-63 (début du texte 2 du CRPE, session 2011, groupement académique 1).

- ❶ Combien comptez-vous de mots ?
- ❷ Relevez les déterminants et classez-les.
- ❸ Combien comptez-vous de pronoms ?
- ❹ Faites un relevé des pronoms personnels.
- ❺ Y a-t-il plus de verbes ou plus de noms dans ce texte ?
- ❻ Quelles sont les classes représentées dans le texte non citées dans les questions précédentes ? Donnez un exemple pour chacune d'entre elles.
- ❼ Relevez les expansions du nom.
- ❽ Ajoutez une expansion au premier adjectif qualificatif rencontré.

CONSEILS

Comparez vos résultats au corrigé et adaptez votre travail à vos besoins :

- vous ne comprenez pas la notion de classe et vous n'identifiez pas les différentes classes : suivez l'intégralité du chapitre ;
- votre relevé est incomplet car vous n'identifiez pas les différentes catégories à l'intérieur d'une même nature et/ou vous ne repérez pas les formes moins courantes : sélectionnez les parties qui correspondent aux lacunes et travaillez la rubrique « Difficultés à éviter » et les exercices avant d'aborder la rubrique « Exercices d'application » ;

- votre relevé comporte des erreurs : repérez les aides et travaillez les rubriques « Difficultés à éviter » et « Exercices d'application », après avoir identifié et analysé vos erreurs, puis passez à la rubrique « Entraînement à l'épreuve » ;
- vous obtenez de bons résultats : travaillez éventuellement les exercices et traitez systématiquement la rubrique « Entraînement à l'épreuve ».

Nous vous conseillons, après avoir suivi le parcours personnalisé, de refaire le test d'auto-évaluation afin de mesurer vos progrès.

CORRIGÉS

- 1 On compte soixante-et-un mots.
- 2 Les déterminants du texte sont présentés dans le tableau suivant.

Articles définis	Articles indéfinis	Adjectif indéfini
les élèves l' écrit l' oral la raison l' argumentation l' affirmation la télévision le cinéma les livres	une idée une culture	plus de difficultés

À NOTER

Les quatre derniers articles définis du texte sont élimés.

- 3 On compte six pronoms dans le texte : « je », « qui », « me », « on », « ils », « qui ».
- 4 On peut relever les pronoms personnels : « je », « me », « on » et « ils ».
- 5 On relève treize noms (« idée », « élèves », « difficultés », « écrit », « oral », « raison », « culture », « oral », « argumentation », « affirmation », « télévision », « cinéma », « livres ») et dix verbes (« souhaiterais », « revenir », « paraît », « entend », « dire », « rencontrent », « appartiennent », « suit », « est », « ont remplacé »). Il y a donc plus de noms que de verbes.
- 6

Classes de mots et d'adjectifs	Exemples dans le texte
Préposition	« sur », « à », « pour », « de »
Conjonction de coordination	« et »
Adverbe	« souvent », « aujourd'hui »
Conjonction de subordination	« que », « qu' »

7

Nom	Expansion
« idée »	« répandue »
« raison »	1. « simple » 2. « qu'ils appartiennent à une culture de l'oral »
« culture »	« de l'oral »
« argumentation »	« qui suit l'affirmation »

- 8 Le premier adjectif qualificatif du texte est « répandue ». On peut lui ajouter l'expansion suivante : « une idée très répandue dans le monde ».

Cours et exercices d'application

La grammaire scolaire demande traditionnellement d'identifier la **classe** ou la **nature** et la **fonction** d'un mot ou d'un groupe de mots dans la phrase. C'est un préalable à toute analyse.

La classe est un ensemble comprenant des mots ou des groupes de mots qui partagent les mêmes propriétés morphologiques et syntaxiques. Deux mots ou groupes de mots d'une classe identique partagent le « même tiroir de rangement » et l'un peut aller à la place de l'autre dans la phrase : tous deux s'adaptent dans le même contexte syntaxique.

1. La classe ou la nature d'un mot

La question de la « nature » d'un mot pose deux problèmes :

– **La terminologie** : l'expression « **nature grammaticale** » renvoie à la grammaire traditionnelle, caractérisée par l'hétérogénéité de critères à la fois formels et sémantiques. Sur la notion de « nature », est venue se superposer la notion de « **classe de mots** » issue de la linguistique et définie par des critères stables et observables. À côté des termes traditionnels, on trouvera ainsi d'autres termes.

Par exemple, les articles définis, indéfinis et partitifs et les adjectifs possessifs, démonstratifs et indéfinis sont englobés dans la notion structurale de **déterminants**, parce qu'ils partagent les mêmes propriétés et peuvent ainsi se substituer les uns aux autres dans l'enchaînement de la phrase :

EXEMPLES

un chat

mon chat

le chat

ce chat

Depuis 2004, les programmes de l'Éducation nationale préconisent l'utilisation de la terminologie « déterminants » pour la classe des articles (indéfinis, définis, partitifs) et des adjectifs (possessifs, démonstratifs, indéfinis, numéraux, interrogatifs, exclamatifs) pour l'étude des classes de mots. Le terme « adjectif » (démonstratif, possessif, indéfini, numéral, interrogatif, exclamatif) a été supprimé, car la substitution à partir d'un mot emprunté à la classe des adjectifs n'est pas possible.

– Le dictionnaire qui indique la nature du mot, on pourrait croire qu'elle ne varie pas. Or certains mots peuvent avoir **plusieurs natures**.

EXEMPLES

Il est très fort.

Le jeune Anglais visite Paris.

Il parle fort.

Le touriste anglais visite Paris.

Ce sont les mêmes mots dans les deux exemples mais avec des natures différentes, parce que ces deux exemples n'ont pas le même fonctionnement et ne peuvent pas être classés

ensemble. Le premier « *fort* » peut être remplacé par « *grand* », « *petit* », « *maigre* »..., le second par « *vite* », « *mal* », « *lentement* »... Le premier « *anglais* » peut être remplacé par « *homme* », « *enfant* », le second par « *européen* », « *asiatique* ».

Il ne suffit pas de considérer le mot ou le groupe de mots : il faut l'envisager dans son contexte syntaxique et son fonctionnement.

On distingue **deux types de classes** de mots : les classes de **mots variables** et les classes de **mots invariables**.

A. Les mots variables

■ Les noms

Ils se subdivisent en **noms propres** et en **noms communs**. Parmi les noms communs, on peut distinguer les noms animés et non animés, dénombrables et non dénombrables, concrets et abstraits.

Le nom possède trois caractéristiques :

- il est généralement précédé d'un déterminant ;
- il constitue le noyau du groupe nominal (GN) ;
- il possède un genre selon lequel s'accordent d'autres éléments du groupe nominal.

■ Les déterminants

Le déterminant peut être défini comme **le mot qui actualise le nom**.

C'est un constituant obligatoire : un énoncé dont les déterminants sont enlevés devient agrammatical.

EXEMPLE

Le touriste anglais visite Paris.

*touriste anglais visite Paris.

Il fait passer tout élément qui le suit dans la catégorie du nom.

EXEMPLES

Un Anglais visite Paris.

C'est l'heure du coucher.

Le moi.

Il s'accorde en genre et en nombre avec le nom, sur lequel il peut donner un certain nombre de précisions.

Il vient toujours en première position dans le groupe nominal.

Les déterminants comprennent les articles et les adjectifs démonstratifs, possessifs, numéraux, indéfinis, exclamatifs et interrogatifs.

* Le signe astérisque indique qu'il s'agit de phrases incorrectes.

1. Classer un mot ou un groupe de mots

Les articles

Articles définis : *le, la, les*

On utilise l'article défini quand :

– le nom qu'il détermine est un référent connu par la situation d'énonciation, le groupe nominal a une **valeur déictique** :

EXEMPLE

Les touristes sont nombreux cette année.

– le nom est **une reprise**, le groupe nominal a une valeur anaphorique :

EXEMPLE

Un touriste a sauté dans la Seine. L'homme a pu être sauvé.

– le nom est **expansé** :

EXEMPLES

La ville → La ville dont je parle

La fille → La fille à la queue-de-cheval

– le groupe nominal a une **valeur générique** ou générale :

EXEMPLE

La politique est une affaire humaine.

Articles indéfinis : *un, une, des, de* (devant consonne), *d'* (devant voyelle)

On utilise l'article indéfini :

– quand le nom qu'il détermine n'est **pas un référent connu** :

EXEMPLE

Un homme entre dans la pièce.

– quand il n'a **pas** été question du **référent auparavant** dans le texte :

EXEMPLE

L'homme entre dans la pièce, suivi d'une femme.

– pour donner au nom une **valeur générique** :

EXEMPLE

Un homme est un être sensible.

A NOTER

L'article indéfini « *des* » devient « *de* » devant un adjectif qualificatif.

Exemple : « Il offre **des** fleurs. » → « Il offre **de** belles fleurs. »

Articles partitifs : *du, de la, des, de*

On les utilise **avant les noms non dénombrables** ou désignant une **entité abstraite** :

EXEMPLES

du pain, de la tarte, du béton, de la paille, des rillettes, de l'audace...

► **Articles contractés** : *au, aux, du, des*

Ils proviennent d'une contraction entre les prépositions « à » ou « de » et un article défini :

EXEMPLES

Je vais au [à + le] spectacle.

Je reviens du [de + le] travail.

Je pars aux [à + les] Seychelles.

J'arrive des [de + les] sports d'hiver.

Les autres déterminants

En grammaire traditionnelle, ces autres déterminants sont appelés, respectivement : adjectifs démonstratifs, adjectifs possessifs, adjectifs indéfinis, adjectifs numéraux, adjectifs interrogatifs et adjectifs exclamatifs.

► **Déterminants démonstratifs** : *ce, cet, cette, ces*

– Ils peuvent avoir une **valeur déictique** :

EXEMPLE

J'ai beaucoup aimé ce livre.

– Ils peuvent avoir une **valeur anaphorique** :

EXEMPLE

Elle a essayé deux robes : une rouge et une bleue. Cette deuxième robe lui va mieux.

► **Déterminants possessifs** : *mon, ma, mes, ton, ta, tes, son, sa, ses, notre, nos, votre, vos, leur, leurs*

– Ils **varient en fonction du possesseur** :

EXEMPLES

mon ami(e), ma mère, mes enfants, ta sœur, ton livre, tes gâteaux, sa maison, son avis, ses valeurs, notre attention, votre habileté, leur tante, nos habitudes, vos certitudes, leurs raisons, etc.

– Il y a **accord entre le déterminant possessif et l'objet possédé** :

EXEMPLES

Ils lavent leur linge.

Ils lavent leurs chaussettes.

► **Déterminants indéfinis**

Ils expriment l'idée d'une certaine **quantité** ou d'une certaine **qualité** en précédant un nom qui **ne peut être identifié précisément** :

EXEMPLES

quelque difficulté, quelques élèves, certains renards, plusieurs localités, aucune raison, chaque personne, nul homme, toute femme, n'importe quel enfant, diverses réponses, beaucoup de réponses, la plupart des gens, peu de billets, etc.

1. Classer un mot ou un groupe de mots

► Déterminants numéraux

Ils indiquent la **quantité numérique** :

EXEMPLES

trois hommes, mille ans, etc.

► **Déterminants interrogatifs** : *quel, quels, quelle, quelles, lequel, duquel, auquel, laquelle, lesquels, combien de*

Ils s'emploient dans une **phrase interrogative** où la question porte sur le nom déterminé :

EXEMPLES

Quel homme ?

Combien de marins ?

► **Déterminants exclamatifs** : *quel, quels, quelle et quelles*

Ils s'emploient dans une **phrase exclamative** :

EXEMPLE

Quel gâchis !

EXERCICE 1

Différenciez les articles indéfinis, partitifs et contractés dans le texte suivant.

Les camions de travaux transportaient du sable, des sacs de ciment et des cailloux dans leur remorque. Chaque cargaison était destinée à la fabrication de ciment qui servait à l'extension des nouveaux lotissements du quartier. Il y avait aussi de gros parpaings mais pas d'autres matériaux.

■ Les adjectifs qualificatifs

Ils apportent un élément d'**identification** ou de **caractérisation au référent du nom** dont ils dépendent. Ils **s'accordent en genre et en nombre** avec le mot auquel ils se rapportent et peuvent donc avoir quatre formes différentes (masculin singulier, masculin pluriel, féminin singulier, féminin pluriel).

Ils **peuvent** aussi **changer de formes en fonction de leurs degrés** : comparatif d'égalité (aussi beau), comparatif d'infériorité (moins beau), comparatif de supériorité (plus beau), superlatif absolu (très beau), superlatif relatif (le plus beau, le moins beau). Certaines formes sont irrégulières : pire, meilleur.

■ Les pronoms

Ils jouent les **rôles de substituts** (« remplaçants ») d'un mot ou d'un groupe de mots, dans le cas d'une **référence anaphorique**, ou d'« indicateurs » dans le cas d'une **référence déictique**.

Il existe des pronoms personnels, possessifs, démonstratifs, interrogatifs, exclamatifs, numéraux, indéfinis et relatifs.

Les formes des pronoms

Parmi les **pronoms personnels**, on distingue les **formes conjointes**, qui se placent auprès du verbe, des **formes disjointes**, qui en sont séparées, en particulier dans des tournures emphatiques.

EXEMPLES

Tu aimes le thé.

Toi, tu aimes le thé.

Il m'a donné son livre.

C'est à moi qu'il a donné son livre.

► Pronoms personnels

	Formes conjointes			Formes disjointes
	FONCTION			
Personnes	Sujet	Complément d'objet direct	Complément d'objet indirect	
1 ^{re} personne du singulier	<i>je, j'</i>	me		moi
2 ^e personne du singulier	<i>tu</i>	te		toi
3 ^e personne du singulier	<i>il, elle, on</i>	le, la	– pour un animé : lui – pour un non-animé : en, y	lui, elle
		<i>se (réfléchi ou réciproque)</i>		soi
1 ^{re} personne du pluriel	<i>nous</i>	nous		
2 ^e personne du pluriel	<i>vous</i>	vous		
3 ^e personne du pluriel	<i>ils, elles</i>	les	– pour des animés : leur – pour des non-animés : en, y	eux
		<i>se (réfléchi ou réciproque)</i>		

► Pronoms possessifs

Personne du possesseur	Antécédent singulier		Antécédent pluriel	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
1 ^{re} personne du singulier (<i>je</i>)	le mien	la mienne	les miens	les miennes
2 ^e personne du singulier (<i>tu</i>)	le tien	la tienne	les tiens	les tiennes
3 ^e personne du singulier (<i>il, elle, on, GN</i>)	le sien	la sienne	les siens	les siennes
1 ^{re} personne du pluriel (<i>nous</i>)	le nôtre	la nôtre	les nôtres	
2 ^e personne du pluriel (<i>vous</i>)	le vôtre	la vôtre	les vôtres	
3 ^e personne du pluriel (<i>ils, elles, GN</i>)	le leur	la leur	les leurs	

► Pronoms démonstratifs

	Variables				Invariables
	Singulier		Pluriel		
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	
Formes composées	celui-ci	celle-ci	ceux-ci	celles-ci	ceci
	celui-là	celle-là	ceux-là	celles-là	cela, ça
Formes simples	celui	celle	ceux	celles	ce

1. Classer un mot ou un groupe de mots

► Pronoms interrogatifs

Fonctions	Antécédent animé	Antécédent non animé
Sujet	Qui est là ? Qui est-ce qui est là ? Lequel de tes amis est là ?	Qu'est-ce qui est là ? Lequel de tes dictionnaires est là-bas ?
Attribut	Qui est cet homme ? Qui êtes-vous ?	Qu'est-ce ?
Complément d'objet direct	Qui vois-tu ? Qui est-ce que tu vois ? Lequel de tes amis verras-tu ?	Que vois-tu ? Qu'est-ce que tu vois ? Lequel de ces livres as-tu lu ? Lequel est-ce que tu lis ?
Complément d'objet indirect	À qui parlais-tu ? À qui est-ce que tu parlais ? De qui parlais-tu ? Auquel parlais-tu ?	À quoi pensais-tu ? À quoi est-ce que tu pensais ? De quoi parlais-tu ? Duquel parlais-tu ? Auquel pensais-tu ?
Complément du nom	De qui est le livre ?	De quoi est-ce le sens ? Duquel de ces mots est-ce la définition ?

► Pronoms indéfinis

Quantifiants				Identificateurs
Quantité nulle	Singularité	Pluralité	Totalité	
Nul Personne Rien Aucun Pas un	Quelqu'un, quelque chose N'importe qui, n'importe quoi Je ne sais qui, je ne sais quoi N'importe lequel Qui que ce soit, quoi que ce soit, Un	Quelques-uns Plusieurs Certains Beaucoup Peu La plupart	Tout Tous Chacun	Le (la, les) même (s) L'autre (les autres) Autrui Tel

► Pronoms relatifs

Formes simples			Formes composées	
Sujet	Complément d'objet direct ou attribut	Complément d'objet indirect	Sujet	Complément introduit par une préposition
Qui	Que	Dont Où Prép. + qui Prép. + quoi	Lequel Laquelle Lesquels Lesquelles	Auquel, duquel À laquelle, de laquelle Auxquels, desquels Auxquelles, desquelles

Le cas des pronoms personnels

Les **pronoms personnels** des **première et deuxième personnes** (*je, me, moi, tu, te, toi, nous, vous*) sont **uniquement des déictiques**. En revanche, les pronoms personnels de la **troisième personne** peuvent être des **pronoms de reprise ou des substituts** : ils reprennent des mots ou des groupes de référence.

Dans les exemples ci-dessous, les pronoms personnels soulignés reprennent les mots ou groupes de mots en gras et suivis du chiffre entre parenthèses.

La belette⁽¹⁾ se rapprochait. **Elle**⁽¹⁾ se rua sur le louveteau⁽²⁾ si vite qu'il⁽²⁾ ne put la⁽¹⁾ voir sauter. (D'après Jack London)

Je suis **triste**⁽¹⁾ et Pierre⁽¹⁾ l'est aussi.

Ils ont gagné⁽¹⁾, je ne m'⁽¹⁾y attendais pas.

J'ai beaucoup aimé **ce que vous avez dit**⁽¹⁾ et je m'⁽¹⁾en souviendrai.

Ils peuvent avoir des **valeurs particulières** :

– Les **pronoms personnels réfléchis** (*me, te, se, soi*) **renvoient au sujet**.

Dans l'exemple : « **Pierre** se regarde dans la glace. **Il ne se reconnaît pas**. », « se » renvoie à « Pierre ».

– Les **pronoms personnels réciproques** (*se*) renvoient **au sujet composé de plusieurs éléments agissant les uns sur les autres**.

Dans l'exemple : « **Jules et Jim ne se quittent pas**. », « se » renvoie à la mutualité entre « Jules » et « Jim ».

EXERCICE 2

Différenciez les déterminants et les pronoms dans le texte suivant.

Le gouverneur de la Suisse a fait placer un chapeau au sommet d'une pique au milieu de la place publique pour que les habitants le saluent. Parce que Guillaume Tell ne l'a pas fait, il l'a fait punir. Il a fait placer une pomme sur la tête du fils de Guillaume Tell et il a ordonné au père de faire mouche : il lui fallait les atteindre, son fils ou la pomme, sous peine de mort. Il a visé la pomme avec son carreau d'arbalète et l'a transpercée.

■ Les verbes

Le verbe se caractérise par des **marques morphologiques spécifiques et distinctives** par rapport aux autres classes : c'est **le mot de la langue française qui varie le plus**, car il se conjugue. Un verbe peut avoir jusqu'à cent-quatre-vingt-onze formes contre deux possibles pour un nom et quatre pour un adjectif. Il est le seul mot dont la terminaison varie selon le temps et la personne : elle s'ajoute au radical qui porte le sens du verbe.

Il indique le mode, l'aspect et exprime le temps :

– il décrit un procès en cours de déroulement (aspect non accompli) ou non (aspect accompli) : **il joue, il a joué** ;

– c'est le seul mot qui permet de transcrire l'ordre chronologique des événements (présent, passé ou futur, et simultanéité, antériorité ou postériorité).

B. Les mots invariables

I Les adverbes

On distingue plusieurs catégories d'adverbes selon leur fonction.

► **Adverbes interrogatifs** : *où, quand, comment, pourquoi*, etc.

EXEMPLES

Où es-tu caché ? Comment ce livre se termine-t-il ?
Quand viendras-tu ?

► **Adverbes de négation** : *ne ... pas, ne ... plus, ne ... jamais, ne ... rien, ne ... aucun*, etc.

EXEMPLES

Je n'ajoute pas de sucre à mon café. Ne vas-tu jamais au cinéma ?
Il ne fume plus.

► **Adverbes jouant le rôle de connecteurs logiques, d'indicateurs spatiaux ou temporels** :

- de temps : *aujourd'hui, demain, hier, alors, puis, ensuite ...* ;
- de lieu : *ici, là-bas, au loin, devant, derrière, près, loin*, etc.

► **Adverbes indiquant la manière** : *facilement, bien, volontiers*, etc.

EXEMPLES

Il a accompli cette tâche très facilement. Il a volontiers participé.
Il a bien travaillé.

► **Mots-phrases** : *oui, non, certainement, peut-être, volontiers*, etc.

► **Adverbes jouant le rôle de modalisateurs** : *certainement, vraisemblablement, peut-être, justement, malheureusement, heureusement*, etc.

EXEMPLES

Il a certainement pris le bon parti. Franchement, il a eu raison d'agir comme il l'a fait.

► **Adverbes modifiant un adjectif** : *très, tout, fort*, etc.

EXEMPLES

Ce monument est très grand. Cette jeune fille est fort intelligente.

► **Adverbes modifiant un adverbe** : *bien, très, tout, trop*, etc.

EXEMPLES

Il est très souvent en retard. Tout tranquillement, ils sont allés se coucher.

À NOTER

L'adverbe « *tout* » s'accorde au féminin (pour des raisons d'euphonie) avec un mot ou un nom commençant par une **consonne** ou un « **h** » **aspiré** : « les *toutes* premières fleurs », « elle l'a construit *toute* seule », « elles sont *toutes* honteuses » (h aspiré) mais « la salle *tout* entière » (voyelle), et « elle est *tout* habillée » (h muet).

■ Les prépositions et locutions prépositives

Une préposition (ou une locution prépositive) est un mot (ou un groupe de mots soudés) qui **sert à introduire un élément et qui l'attache à ce qui précède**. Les **prépositions** sont : *à, dans, par, pour, en, vers, avec, de, sans, sous*... (il s'agit d'un énoncé mnémotechnique : *Adam part pour Anvers avec deux cents sous*).

Les **locutions prépositives** peuvent être : *à côté de, grâce à, par rapport à*...

Parmi les prépositions, *à* et *de* sont les plus fréquentes.

EXEMPLES

Je vais à la boulangerie.

Je reviens de Provence.

■ Les conjonctions de subordination

La conjonction de subordination a plusieurs rôles : elle **indique le début de la proposition subordonnée** et elle **induit le rapport de dépendance** de la proposition subordonnée par rapport à la proposition principale.

Quand, comme, si, que et les composés de *que* — *lorsque, puisque, avant que, pour que*... — forment les conjonctions de subordination.

EXEMPLES

Il joue pour que son pays l'emporte.

(la proposition principale « *il joue* » constitue le support auquel vient s'accrocher le groupe qui suit).

S'il fait beau, nous irons nous promener.

Le journaliste prétend qu'il a raison.

EXERCICE 3

Différenciez les adverbes et les prépositions dans les phrases suivantes :

Le chapeau est sur la pique au milieu de la place.

La pomme est placée en haut du chapeau.

Le chapeau est dessus.

Il se concentre suffisamment pour la toucher.

■ Les conjonctions de coordination

Les conjonctions de coordination **servent à relier des éléments de la phrase** qui fonctionnent de la même façon.

Ce sont les mots : *mais, ou, et, donc, or, ni, car* (énoncé mnémotechnique : *Mais où est donc Ornicaire ?*).

EXEMPLES

Elle sortit la clé de son sac et ouvrit la porte.

Elle ne craint ni le vent, ni la pluie, ni le froid, ni la neige.

1. Classer un mot ou un groupe de mots

■ Les interjections

Les interjections **transcrivent un sentiment, une émotion, une réaction** (ah, oh, bof, berk, ouf...).

Les **onomatopées**, elles, imitent **des bruits** de la vie quotidienne (boum, pif, paf, patatras, brrr...). Elles sont en général suivies par un point d'exclamation.

EXEMPLE

La grenouille a brusquement sauté dans la mare, plouf !

2. Les classes de certains groupes de mots à l'intérieur d'une phrase

Parmi les unités distinctives à classer, on considérera ici le **groupe nominal** et le **groupe adjectival**. Le groupe verbal et les propositions seront traités dans les chapitres suivants.

À NOTER

Le nom et l'adjectif, au même titre que le verbe, sont des mots qui peuvent être complétés : on peut ainsi leur ajouter des unités appelées « expansions ». Les expansions sont des mots ou des groupes de mots qui dépendent d'un nom ou d'un adjectif sur le plan syntaxique (axe paradigmatique). Ce sont des additions qui peuvent être supprimées sur ce plan syntaxique. La limite de cet effacement est toutefois fixée par le sens.

Ainsi, dans la phrase « Le Noël dernier, il a reçu un beau cadeau. », le nom « Noël » a pour expansion « dernier », non supprimable, alors que, d'un point de vue syntaxique, l'expansion de « cadeau » peut être effacée, malgré la perte d'information.

A. Les expansions du nom

EXEMPLES

Soit le nom « cochon » que l'on va « engraisser » ou plus justement « expanser ». Par l'ajout d'un déterminant au nom commun, on obtient un **noyau nominal** ou **groupe nominal non expansé** : « le cochon ».

Le cochon rose

Le cochon rose de la ferme voisine

Le cochon rose de la ferme voisine, aux flancs boueux

Le cochon rose de la ferme voisine, aux flancs boueux, qui se vautre dans la bauge de la porcherie

Pour désigner l'**ensemble formé par le noyau nominal et par les autres éléments** qui y sont liés, on parlera de **groupe nominal**.

À NOTER

Chaque nouveau nom introduit dans le groupe nominal est susceptible de recevoir à son tour des expansions.

Les **expansions du nom** peuvent prendre **différentes formes**.

► Adjectif ou groupe adjectival

EXEMPLES

Le cochon rose Le cochon le plus rose de tous

► Nom ou groupe nominal

EXEMPLES

Le cochon, Babe Le cochon, animal aux multiples atouts

Nom équivalant à un adjectif qualificatif : un cochon record

► Groupes prépositionnels

EXEMPLES

Le cochon de la ferme L'envie de manger

► Proposition subordonnée relative

EXEMPLE

Le cochon qui se vautre dans la boue

► **Proposition subordonnée conjonctive** quand le sens du nom expansé le permet (*pensée, désir, intention, envie, etc.*)

EXEMPLE

Le désir que le cochon soit bon.

B. Les expansions de l'adjectif

Soit l'adjectif « *rose* ». On pourrait l'expanser ainsi :

- très rose
- le plus rose
- plus rose que l'on pouvait s'y attendre
- si rose qu'il en était choquant
- rose à faire pâlir d'envie

Les adjectifs peuvent eux aussi recevoir **différentes formes d'expansions** :

- en fonction des **degrés de l'adjectif** (superlatif, comparatif), il peut s'agir de :
 - **groupe prépositionnel** : le plus rose de tous
 - **proposition subordonnée** : plus rose que l'on pouvait s'y attendre
- **groupe prépositionnel** : rose à faire pâlir d'envie, rose de la couleur des pétales.
- **participe présent et participe passé avec un ou des compléments** :
les truies chargeant la fermière ; les cochons engraissés par le fermier.

1. Classer un mot ou un groupe de mots

À NOTER

S'il est suivi d'un complément, le participe présent est invariable, contrairement au participe passé.

EXERCICE 4

Au fond de la forêt impénétrable, le gigantesque et verdâtre diplodocus confiait à ses amis en pleurant qu'il avait grignoté par erreur la fleur délicate, jaune, rare, ni européenne ni américaine mais asiatique, qu'un colporteur terrorisé lui avait vendue trois fois rien et que sa fiancée, une blonde acariâtre, colérique, rubiconde et néanmoins tendrement aimée, attendait impatiemment depuis des années.

Erik ORSENNA, *La grammaire est une chanson douce*, éditions Stock, 2001.

- ❶ Repérer les groupes nominaux et en analyser la constitution.
- ❷ Effacer les groupes nominaux quand c'est possible sur le plan syntaxique et réduire les autres groupes nominaux non effaçables en les pronominalisant.

À NOTER

Nous ne mentionnons ici que la classe des expansions ou le « tiroir de rangement » d'un mot ou d'un groupe de mots qui partagent les mêmes caractéristiques morphologiques et syntaxiques. On étudiera les fonctions de ces expansions, c'est-à-dire ce qui permet de catégoriser la relation de dépendance entre le nom ou l'adjectif et les expansions qui s'y accrochent, dans le chapitre 3 (Les fonctions dans la phrase).

Difficultés à éviter

En ce qui concerne le **classement d'un seul mot** les rapports des jurys révèlent que les analyses et les relevés demandés comportent fréquemment des erreurs et des oublis. Ces erreurs et ces oublis concernent notamment :

- l'absence d'identification de certaines classes ou natures non connues ou mal maîtrisées ;
- l'absence d'identification de certaines formes à l'intérieur d'une classe ou nature (par exemple, la non-reconnaissance des pronoms personnels hors pronoms personnels sujets : *je, tu, il / y, en*) ;
- les confusions entre des formes homographes : par exemple, entre les déterminants et les prépositions, notamment la confusion des formes homographes *de* ou *des*, entre *que* pronom relatif ou conjonction de subordination (voir chapitre 2 sur la phrase), entre *le, la, les* pronoms personnels ou déterminants.

En ce qui concerne le **classement d'un groupe de mots** à l'intérieur d'une phrase, les difficultés résident dans l'incapacité à :

- délimiter les groupes de mots par les opérations de substitution (notamment la pronominalisation pour les groupes nominaux), de déplacement et d'effacement, qui sont autant d'opérations d'autoévaluation ;
- discriminer les niveaux d'imbrication des groupes à l'intérieur d'autres groupes, en passant au crible chaque nom et chaque adjectif pour identifier leurs éventuelles expansions.

Corrigés des exercices d'application

EXERCICE 1

Articles indéfinis	Article partitif	Articles contractés
des sacs de ciment des cailloux de gros parpaings d' autres matériaux	du sable	des nouveaux lotissements du quartier

À NOTER

« Du » dans le groupe « *du sable* » est un article partitif contracté. Il ne doit pas être confondu avec les articles contractés (qui eux sont définis) : « *extension des [de + les] nouveaux lotissements du [de + le] quartier* ».

EXERCICE 2

Déterminants	Pronoms	
	Formes	Analyse
<i>le</i> gouverneur	<i>le</i> saluent	pronom personnel, substitut de « <i>le gouverneur</i> »
<i>la</i> Suisse	<i>ne l'a pas fait</i>	pronom personnel, substitut représentant le fait que les habitants saluent le chapeau du gouverneur
<i>un</i> chapeau	<i>il l'a fait punir</i>	pronom personnel, substitut de « <i>le gouverneur</i> »
<i>au</i> sommet	<i>l'a fait punir</i>	pronom personnel, substitut de « <i>Guillaume Tell</i> »
<i>une</i> pique	<i>Il a fait placer</i>	pronom personnel, substitut de « <i>le gouverneur</i> »
<i>la</i> place	<i>il a ordonné</i>	pronom personnel, substitut de « <i>le gouverneur</i> »
<i>les</i> habitants	<i>il lui fallait</i>	pronom impersonnel
<i>une</i> pomme	<i>il lui fallait</i>	pronom personnel, substitut de « <i>Guillaume Tell</i> »
<i>la</i> tête	<i>les atteindre</i>	pronom personnel, substitut de « <i>son fils</i> » et « <i>la pomme</i> »
<i>du</i> fils	<i>Il a visé</i>	pronom personnel, substitut de « <i>Guillaume Tell</i> »
<i>au</i> père	<i>l'a transpercée</i>	pronom personnel, substitut de « <i>la pomme</i> »
<i>son</i> fils		
<i>la</i> pomme		
<i>la</i> pomme		
<i>son</i> carreau		

EXERCICE 3

Dans les exemples donnés, les adverbes sont : **dessus, suffisamment.**

Les prépositions sont : **sur, au milieu de, en haut du, pour.**

1. Classer un mot ou un groupe de mots

EXERCICE 4

1

Groupes nominaux	Analyse
Au fond de la <u>forêt</u> impénétrable	GN prépositionnel (« <i>Au fond de</i> ») dont le noyau nominal (« <i>forêt</i> ») est expansé par un adjectif qualificatif (« <i>impénétrable</i> »)
le gigantesque et verdâtre <u>diplodocus</u>	GN dont le noyau nominal (« <i>diplodocus</i> ») est expansé par deux adjectifs qualificatifs (« <i>gigantesque</i> » et « <i>verdâtre</i> »)
ses <u>amis</u>	GN non expansé
par <u>erreur</u>	GN prépositionnel non expansé
la <u>fleur</u> délicate, jaune, rare, ni européenne ni américaine mais asiatique [...] depuis des années	GN dont le noyau nominal (« <i>fleur</i> ») est expansé par : – six adjectifs qualificatifs (« <i>délicate</i> », « <i>jaune</i> », « <i>rare</i> », « <i>européenne</i> », « <i>américaine</i> » et « <i>asiatique</i> »); – deux propositions subordonnées relatives (« <i>qu'un colporteur terrorisé lui avait vendue trois fois rien</i> » et « <i>que sa fiancée [...] attendait impatiemment depuis des années</i> »).
un <u>colporteur</u> terrorisé	GN dont le noyau nominal (« <i>colporteur</i> ») est expansé par un participe passé employé comme adjectif qualificatif (« <i>terrorisé</i> »)
sa <u>fiancée</u> , une blonde acariâtre, colérique, rubiconde et néanmoins tendrement aimée,	GN dont le noyau nominal (« <i>fiancée</i> ») est expansé par un autre groupe nominal
une <u>blonde</u> acariâtre, colérique, rubiconde et néanmoins tendrement aimée	GN dont le nom (« <i>blonde</i> ») est expansé par quatre adjectifs qualificatifs (« <i>acariâtre</i> », « <i>colérique</i> », « <i>rubiconde</i> », « <i>aimée</i> »)
depuis des <u>années</u>	GN prépositionnel non expansé

À NOTER

Les groupes nominaux sont susceptibles d'en contenir d'autres. Il convient donc de faire attention à l'échelle d'analyse et de procéder avec méthode en allant du niveau le plus grand au plus petit, comme pour les poupées russes. L'exercice le montre à partir du nom « *fleur* ».

2 Après effacement des groupes nominaux qui ne sont pas essentiels au fonctionnement de la phrase, on obtient : « *Au fond de la forêt impénétrable, le gigantesque et verdâtre diplodocus confiait à ses amis qu'il avait grignoté la fleur* délicate, jaune, rare, ni européenne ni américaine mais asiatique, *qu'un colporteur terrorisé lui avait vendue et que sa fiancée attendait.* »

En pronominalisant les groupes, on obtient : « *Il leur confiait qu'il l'avait grignotée.* »
→ « *Il le leur confiait.* »

SAVOIRS ET PRATIQUES DIDACTIQUES

Autoévaluation

❶ *Tous les soirs, le fantôme hante les chambres de la demeure.*

Soit deux consignes :

- Comptez le nombre de blancs séparant les mots.
- Classez les mots en regroupant ceux qui vont ensemble.

À quel niveau d'élèves, ces consignes s'adressent-elles ? Justifiez votre réponse.

❷ *Il y a des roses blanches et des roses roses dans le vase.*

En quoi cette phrase pose-t-elle problème ?

CONSEILS

Il est important **pour traiter les questions didactiques** de bien **connaître** à la fois **les programmes** et de **prendre en compte la progressivité dans l'acquisition des concepts** grammaticaux qui sont nouveaux et étrangers par rapport aux préoccupations des enfants. La progression prend en compte non seulement les objectifs d'apprentissage déterminés par les programmes mais aussi ce que les élèves nous montrent : comment ils comprennent, comment ils construisent leurs savoir-faire et leurs connaissances, quelles procédures ils utilisent. Avant toute chose, il faut **permettre la construction d'une posture grammaticale** grâce à des manipulations caractéristiques de cette discipline scolaire. Enfin, **les énoncés** proposés (mots, phrases, textes) **ne doivent pas être une source de difficultés à la lecture**, tant en termes de déchiffrage que de compréhension.

CORRIGÉS

❶ Ces deux consignes sont adaptées pour le CE1. Conformément aux programmes, c'est au cycle des apprentissages fondamentaux que les élèves apprennent à distinguer le verbe, le nom et le déterminant. Pour pouvoir répondre à ces deux consignes en situation d'évaluation diagnostique, les élèves doivent être lecteurs et avoir été initiés aux classements grammaticaux.

Le nombre de blancs est de dix, cette consigne n'offre pas de difficultés (à noter l'absence d'élision).

Exemple de classement pour la seconde consigne :

- les, le, les, la
- soirs, fantôme, chambres, demeure
- hante
- tous
- de

Ce classement correspond à un niveau expert, celui du maître. Pour des élèves de CE1, les deux derniers mots pourraient être regroupés ensemble comme « petits mots » ou « autres ».

❷ Cette phrase est une « **phrase problème** » ou « **situation problème** ». L'homonymie entre le nom de la fleur et l'adjectif de couleur permet d'interroger la notion de nature de mot interdépendante de la syntaxe, en dégageant les critères de discrimination entre le nom et l'adjectif « rose ». L'adjectif qualificatif se supprime et ne peut se mettre avant le nom « rose », comme le montreraient les opérations linguistiques de déplacement de l'adjectif avant le nom et de substitution de l'adjectif de couleur « rose » par un autre, « *jaune* » par exemple.

Cours et exercices d'application

La notion de classe grammaticale est difficile à aborder. Pour permettre aux élèves de la saisir, on pourra utiliser les exercices de **classement de mots** ou de **manipulations linguistiques de base**.

1. Le classement de mots par les élèves

Le **classement de mots** permet de trouver des points de ressemblance hors de la chaîne sémantique, pour aborder la notion de classe grammaticale sans passer par des définitions complexes. Traditionnellement, dans l'enseignement de la grammaire, la démarche déductive prédomine : après l'observation de quelques phrases, est donnée une définition, suivie d'exercices d'application. Au contraire, on privilégiera ici une **démarche inductive** qui retarde la généralisation. Cette dernière vient alors à la fin de la séance : elle marque une étape de découverte **et un état provisoire des connaissances**.

Le classement de mots nécessite de décontextualiser pour observer le fonctionnement des mots et non plus leur sens, ce qui est particulièrement difficile pour les élèves, mais indispensable à la construction de la posture grammaticale.

La première étape nécessite d'**isoler l'unité « mot »** dans un énoncé écrit. Le « mot » et la « phrase » sont des concepts qui appartiennent à l'écrit et qui restent à construire chez les élèves dont l'appréhension de la langue est avant tout orale. À l'entrée de l'école élémentaire, ils saisissent les énoncés comme un continuum sonore modulé par les intonations, accompagné par des gestes et majoritairement partagé entre des interlocuteurs.

Le **blanc graphique** est le premier repère accessible pour délimiter les mots. On veillera donc à ne pas proposer d'apostrophe dans les textes servant à son observation.

Enfin de favoriser la discrimination de l'unité mot, de nombreuses activités de **déplacements spatiaux** dans la page peuvent être proposées :

- faire découper les mots par étiquette
- élargir le blanc graphique : Le fantôme hante le château
- disposer l'énoncé verticalement :

Le
fantôme
hante
le
château

- saisir l'énoncé au kilomètre : Lefantômehantelechâteau.

On demandera ensuite aux élèves de classer les mots, sachant que ces **classements** sont **évolutifs**. Lors d'un exercice de découverte, tous les critères sont acceptables : taille des mots, nombre de lettres, lettres communes, regroupements sémantiques voire thématiques, regroupements grammaticaux verbalisés ou intuitifs. L'activité de classement est à

ritualiser. On éliminera progressivement les critères non grammaticaux pour **faire émerger la notion de classe.**

Les premières catégories à discriminer sont les noms, les déterminants, les verbes et les adjectifs. Les échanges entre les élèves doivent permettre de dégager ces premières définitions :

- **les noms** : ce qu'on désigne (on accompagne les noms d'un geste de monstration ; cela demande de choisir d'abord des noms concrets, et des noms animés) ;
- **les déterminants** : petits mots avant le nom ;
- **les adjectifs** : mots qui disent comment on est ;
- **les verbes** : mots qui disent ce que l'on fait (on abordera cette classe en citant des verbes d'action que l'on peut mimer).

EXERCICE 1

Consignes données à des élèves de CE1 :

- bronzer, soleil, se reposer, courir, plage, s'amuser, nager, mer, vacances, sable
- hiver, luge, skier, neige, glisser, boule, lancer, bonhomme, faire, neiger

Mets les verbes ensemble. Fais la même chose pour les noms. N'oublie pas d'écrire « le », « la », « l' » ou « les » devant les noms.

Expliquez comment l'exercice travaille la décontextualisation et proposez une définition du nom et du verbe sur laquelle pourraient s'appuyer des élèves de CE1.

EXERCICE 2

Consigne donnée à des élèves de CE2 :

Il faut monter les blancs en neige pour réaliser la recette de la mousse au chocolat.

Les tigres blancs sont très rares.

Les enfants ont souvent peur dans le noir.

Le chien a des poils noirs.

Le général donne des ordres aux soldats.

Avant le spectacle, nous avons fait une répétition générale.

En tombant, je me suis fait deux bleus.

Ma nouvelle robe est bleue.

Pour chaque groupe de deux phrases, indique si le mot souligné est un adjectif ou un nom et explique ta réponse.

Quel état de connaissances est sollicité dans cet exercice ?

1. Classer un mot ou un groupe de mots

EXERCICE 3

Consigne donnée à des élèves de CM1 :

Le bouquet a trois roses rouges et trois roses roses.

Comment peut-on savoir si « rose » est un nom ou un adjectif ?

Expliquez l'activité proposée et présentez une mise en œuvre possible dans la classe.

EXERCICE 4

Consigne donnée à des élèves de CM2 :

Croissant, carré, militaire, élastique, fou, bête, commode, liquide.

Écris des phrases avec ces mots en les employant comme des noms puis comme des adjectifs.

Montrez la progressivité dans les exercices proposés dans les exercices 2 à 4, en explicitant les compétences requises pour réaliser cette consigne.

2. Les manipulations linguistiques

Extraits du BOEN n° 30 du 26 juillet 2018

■ « **Programmes d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2) – Étude de la langue (grammaire, orthographe, lexique)** »

L'étude de la langue s'appuie sur l'observation et la manipulation d'énoncés oraux et écrits issus de corpus soigneusement constitués.

■ « **Programmes d'enseignement du cycle de consolidation (cycle 3) – Étude de la langue (grammaire, orthographe, lexique)** »

L'étude de la langue s'appuie, comme au cycle 2, sur des corpus permettant la comparaison, la transformation (substitution, déplacement, ajout, suppression), le tri et le classement afin d'identifier des régularités. Les phénomènes irréguliers ou exceptionnels ne relèvent pas d'un enseignement mais, s'ils sont fréquents dans l'usage, d'un effort de mémorisation.

On travaillera de façon ritualisée et progressive les opérations linguistiques de base, qui permettent de percevoir les fonctionnements identiques des mots ou groupes de mots dans la phrase.

A. La substitution ou le remplacement

La substitution permet d'**approcher la notion de classe** et de **comprendre la relation entre la syntaxe et l'orthographe**. On travaillera cette opération linguistique au niveau de la phrase, ce qui permet d'avoir un appui sémantique pour initier le remplacement.

EXEMPLE

On part de la phrase suivante : *Mon père prend le bus à huit heures.*

On donne aux élèves la **consigne de changer le mot** « *père* » en gardant une phrase compréhensible (on pourrait la dire, on pourrait l'entendre).

On peut s'attendre à des substitutions qui restent dans le champ lexical de la famille : « *mère* », « *sœur* », « *fille* », « *frère* »... On fera alors **remarquer la variation du déterminant**. On pourra proposer un sujet pluriel comme « *mes parents* » et faire **observer le changement de graphie du verbe**, ce qui fournira une « **situation problème** » à aborder selon la programmation. Ensuite, on initiera des remplacements sur les autres éléments de la phrase, le verbe et les compléments. On prolongera la liste obtenue pour faire regrouper les éléments dont le fonctionnement est identique hors de la chaîne sémantique (voir tableau *infra*).

Mon père prend le bus à huit heures.

Mon père prend sa voiture à huit heures.

Ma mère prend un café à huit heures.

Mon frère prend un café tous les matins.

Mon frère prend un café chaque soir.

Mes cousins prennent ce qu'ils trouvent sur la table à chaque fois.

Ton chien mange les restes à chaque fois.

Ses sœurs laissent les tartines au beurre tous les matins.

À NOTER

On peut faire observer ce qui change au niveau du sens et au niveau de l'orthographe.

mon père ma mère mon frère mes cousins ton chien ses sœurs	le bus sa voiture un café ce qu'ils trouvent les restes les tartines	prend prennent mange laissent	à huit heures tous les matins chaque soir à chaque fois
---	---	--	--

B. Le déplacement

Faire pratiquer le déplacement de groupes de mots est intéressant quand on aborde la **notion des compléments circonstanciels** pour **opposer les compléments essentiels et non essentiels**.

EXEMPLES

Chaque soir, mon père prend un café.

Mon père prend chaque soir un café.

Mon père, chaque soir, prend un café.

Français

Le manuel complet pour réussir les parties 1, 2 et 3 de l'épreuve !

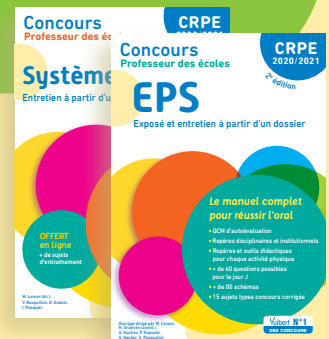
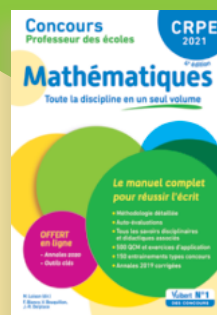
- **Méthodologie** de l'épreuve et analyse des questions déjà tombées au CRPE
- Pour **chaque notion** :
 - les **savoirs disciplinaires**
 - suivis des **savoirs et pratiques didactiques associés**
- **150 QCM d'autoévaluation** suivis de conseils
- **350 exercices d'application corrigés**
- **150 entraînements types concours**
- **Annales 2019 corrigées**

**OFFERT
en ligne**
• Annales 2020

Et aussi

Le manuel complet
pour l'épreuve
de mathématiques

Les manuels
complets pour les
épreuves orales



ISBN : 978-2-311-20881-8



9 782311 208818

Vuibert N°1
DES CONCOURS